

# SHAC

Société d'Histoire  
d'Ahunthic-Cartierville

Bulletin no 3 / mai 2018

Au fil d'Ahunthic, Bordeaux et Cartierville

## Origines et mémoire



## Mot de bienvenue



Par nos coprésidents : Charlotte Kelly et Yvon Gagnon

Le 15 décembre 2015, devant le complexe industriel de la "Montreal Works" sur la rue Louvain O, avait lieu le lancement officiel de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville. Bien que cet emblème du patrimoine industriel de l'arrondissement n'ait pas pu être préservé, les démarches n'auront pas été vaines. Ce moment est devenu sans nul doute le point d'ancrage, l'origine de la SHAC dans la mémoire collective de l'arrondissement. Ce bref rappel d'un épisode de la courte histoire de notre organisme permet d'annoncer la thématique de cette édition : origines et mémoire.

Nous sommes heureux de vous présenter cette troisième édition du bulletin dans une nouvelle conception graphique. Une large part de l'espace est consacrée aux photographies, aux cartes géographiques et aux illustrations afin d'agrémenter la lecture. Afin de bien marquer ce tournant visuel, nous présentons en page couverture une magnifique photographie de la rivière des Prairies. Cette image est loin d'être anodine! N'est-ce pas autour de ce cours d'eau que prend place l'origine historique de l'arrondissement?

Les textes que nous proposons alternent entre origine et mémoire. Ils s'entrecroisent et se répondent dans un effet d'aller-retour entre un passé lointain et un passé récent. Les articles abordent la thématique sous des angles différents et inédits. En effet, l'origine est abordée avec le voyage de Jacques Cartier en 1535 lors de son périple vers Hochelaga. Sans vous révéler la conclusion de ce récit, vous aurez deviné l'origine du lieu de débarquement sur l'île de Montréal privilégié par l'auteur. Avec l'aide de la philatélie, nous verrons comment cet événement fondateur s'inscrit dans la mémoire nationale. Quant à la mémoire, nous verrons comment celle-ci peut conduire à des versions contradictoires dans la polémique sur la nationalité d'Ahuntsic : huronne ou française? Nous aurons aussi l'occasion de nous plonger directement dans les souvenirs d'une famille ahuntsicoise durant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Afin de boucler ce tour d'horizon, nous jetterons un regard, entre autres, sur les usages récréatifs de la rivière des Prairies et sur la richesse culturelle du quartier avec un joli clin d'œil à la chanson québécoise qui nous parle d'Ahuntsic.

Finalement, cette thématique est porteuse de sens sous plusieurs facettes pour la Société d'histoire. Le terme origine n'est pas sans nous rappeler le projet un peu fou de créer une société d'histoire par deux passionnées : Valérie Nadon et Vincent Garneau. De plus, nous avons un devoir de mémoire envers tous les collaborateurs des éditions précédentes. Sans leur travail de pionnier, nous n'aurions pu vous présenter le nouveau visage d'Au fil d'ABC. Ainsi, au nom des membres du conseil d'administration de la SHAC, nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour leur dédier cette nouvelle version du bulletin.

### Ce bulletin est publié par la Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville

10125 rue Parthenais, espace 206, Montréal, Québec, H2B 2L6

Coprésidents: Charlotte Kelly et Yvon Gagnon

presidence@gmail.com

Communications: Karolanne Laurendeau-Goupil

communications.shac@gmail.com

Responsable du bulletin: Jacques Lebleu

bulletin.shac@gmail.com

Nous tenons à remercier Madame Élyse Arcand pour sa contribution à la révision de texte

Édition révisée en octobre 2018 avec corrections à la table des matières et au titre de la page 19.

## Dans ce troisième bulletin de la Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville

### 4 Karolanne Laurendeau-Goupil

Ahuntsic: Huron ou Français? De Gabriel Sagard à Pehr Kalm.

*Une analyse des faits connus sur l'origine de l'homme connu sous le nom Ahuntsic.*

*Premier de deux volets: les XVIe et XVIIe siècles. À suivre dans le bulletin # 4.*

### 8 Jocelyn Duff

L'énigme de Jacques Cartier à la rivière des Prairies

*L'auteur partage avec nous le fruit de ses recherches sur le chemin qui mena Jacques Cartier à Hochelaga en 1535.*

### 10 Yvon Gagnon

Du rapide des Prairies à la ligne orange

*Billet et photo reportage sur une visite de quartier présentée à deux reprises par la Société d'histoire Ahuntsic-Cartierville.*

### 12 Jean Poitras

Le saviez-vous?

*Qui fut la première personne extérieure à la royauté britannique à avoir l'honneur d'être représentée sur un timbre poste canadien? Découvrez la réponse.*

Territoire

*Billet de la rédaction sur les limites des quartiers Ahuntsic et Villeray en 1940*

### 13 André Campeau

Chronique d'une maisonnée dans Ahuntsic, 1925-1945

*Un récit familial qui vous étonnera et vous donnera la mesure du chemin parcouru depuis cette époque.*

### 19 Jacques Lebleu

Le quartier de la famille Campeau vu du ciel en 1947

*Ce que nous permet de découvrir la photographie aérienne sur l'habitat de la famille Campeau*

### 20 Topographie: situer les rapides

*Chronique géographique de la rédaction*

Odonymie: L'avenue Millen

*Chronique odonymique de la rédaction*

### 21 Charlotte Kelly

La scène

*Des chansons qui nous parlent d'Ahuntsic*

### 22 Jacques Lebleu

Le goût de l'eau: de la Promenade Gouin au Parcours Gouin

*Changements de paradigmes dans la planification d'un circuit récréotouristique*

Photographie de cette page: Archives de Montréal, Dossiers des parcs du quartier Ahuntsic, VM004-03 / 0020-04-01-00

Photographie de la page couverture © Jacques Lebleu / SHAC

***Les auteurs sont seuls responsables du contenu de leurs textes.***

***Ceux-ci ne constituent pas une prise de position de la SHAC.***

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.*

*Dépôts légaux : Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque nationale du Canada*

*ISSN 2562-458X Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville (Imprimé, 30 mai 2018) Variante de titre : Au fil d'ABC*

*ISSN 2562-4598 Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville (En ligne, à compter de juin 2019) Variante de titre : Au fil d'ABC*

## Ahuntsic: Huron ou Français? De Gabriel Sagard à Pehr Kalm

Par **Karolanne Laurendeau-Goupil**, responsable des communications et de la programmation, SHAC



Conférence de Karolanne Laurendeau-Goupil au pavillon d'accueil du Parcours Gouin le 18 novembre 2017. Photo © Jacques Lebleu / SHAC

Jamais je ne m'étais questionnée sur l'identité d'Ahuntsic<sup>1</sup>. Ce dernier était un Autochtone, point. Vous comprendrez alors mon désarroi lorsque l'on m'apprit qu'il était peut-être en fait un Français. Pour me convaincre, on me référa l'article d'Archange Godbout publié en 1942<sup>2</sup>. Celui-ci nous démontre à l'aide des sources que celui qui s'est noyé aux côtés du père Viel était bel et bien un Français et non un Huron comme on l'a longtemps cru.

De nature perplexe, je ne pouvais me satisfaire de ce texte, il me fallait faire mes propres recherches. Selon moi, la démonstration du père Godbout n'était qu'une misérable tentative de « blanchir » des personnages de notre histoire. En lisant l'article de Serge Bouchard, mon opinion se renforçait, on compliquait les choses pour rien. Comme il le dit, comment un jeune Français se serait retrouvé en Huronie sans que l'on sache son nom alors que nous sommes à une période où l'on connaît le nom des célèbres truchements<sup>3</sup>. Cet article tentera donc de présenter chronologiquement ces sources qui ont été étudiées et de comprendre ce phénomène de double identité.

Ces dites sources sont pour la plupart des textes de grande importance en histoire. Ce sont des références souvent utilisées dans les études historiques. D'autres, bien que moins importants dans l'historiographie générale, nous sont tout aussi pertinents. En somme, il s'agit d'une sélection de textes divers dans lesquels nous pouvons retrouver des traces (ou non) de l'identité d'Ahuntsic, lorsqu'il est question de la célèbre noyade de 1625. Cette recherche sera séparée en deux articles afin de bien saisir les représentations d'Ahuntsic

à travers le temps. Ce premier article présentera les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Les premières sources à l'étude sont évidemment celles qui nous permettent de mettre le doigt sur la vérité. Les écrits du frère récollet Gabriel Sagard, *Le Grand voyage du pays des Hurons* publié en 1632 et *Histoire du Canada* en quatre tomes publié en 1636. Ce dernier est une reprise et un approfondissement de qui a été écrit dans le texte de 1632. Sagard relate dans ses œuvres ses aventures et ses observations lors de son séjour en Huronie. Il est envoyé en Nouvelle-France en 1623. Il arrivera en compagnie d'un autre personnage illustre : le père Nicolas Viel. À peine quelques semaines plus tard, ces deux religieux quittent Québec en compagnie du père Le Caron pour le pays des Hurons<sup>4</sup>. Il est à noter qu'en histoire, nous évaluons la crédibilité d'une source à l'aide de plusieurs critères. Celui qui nous intéresse ici est l'époque de production. Comme nous pouvons le constater, l'auteur de notre source est contemporain de Nicolas Viel. Il est même son compagnon de voyage, ils ont donc été en Huronie au même moment. Ces écrits peuvent donc être pris très au sérieux en ce qui concerne leur véracité.

Passons donc aux preuves recueillies dans ces textes. Neuf passages ont été retenus. Dans ce cas précis, ils ont été sélectionnés dans la mesure où l'on pouvait lire « Ahuntsique » ou lorsqu'il était question d'un compagnon français afin de maximiser nos chances de trouver l'identité de notre personnage. Il est à noter que « Ahuntsique » est écrit de cette façon dans ces deux sources. Nous n'exposerons pas toutes les preuves, car elles se répètent, étant donné que les deux sources se basent sur les mêmes éléments et sont du même auteur. Parmi nos preuves, deux sont de moindre importance. En effet, ce sont des passages qui nous permettent seulement de comprendre la signification du nom. En langue huronne, Ahuntsic veut dire « petit poisson frétilant »<sup>5</sup>. Est-ce que ce serait cette origine huronne qui nous permettrait d'affirmer qu'il était Huron? Les autres éléments de preuve nous éclairent aussi, bien qu'ils peuvent nous dérouter.

Des passages nous parlent d'un compagnon, d'un disciple Français. D'abord, une petite mésaventure d'empoisonnement alimentaire qui toucha « un ieune garçon François nostre disciple »<sup>6</sup>. Ce dernier mot est la raison pour laquelle nous jugeons pertinent de retenir un tel passage. Le « jeune garçon » est continuellement suivi du terme « disciple ». Cela peut sembler banal, mais



Les représentations artistiques connues d'Ahunhsic et de Nicolas Viel sont plus récentes que la période couverte par ce premier texte.

À titre d'exemple, les monuments de Charles Carli, qui ont été érigés, suite à une souscription populaire, devant l'église de La Visitation-de-la Bienheureuse-Vierge-Marie, datent de 1903. Photos © Jacques Lebleu / SHAC

cela nous a amené à des hypothèses que nous exposerons plus tard.

Alors que Sagard nous explique la pratique des Hurons de donner un nom de leur langue aux Français, un élément d'importance ressort. « A ce ieune garçon qui vint demeurer avec nous dans le país des Hurons à cause qu'il estoit ieune, petit & fretilant, ils l'appellerent Auhaitsique, qui veut dire petit poisson »<sup>7</sup>. Sur le moment, nous pourrions avoir un doute et maintenir le questionnement sur les origines de ce jeune garçon. Serait-il un Amérindien d'une autre nation qui aurait décidé de les joindre dans cette aventure? Mais nous constatons que ce n'est pas le cas, car le texte se poursuit comme tel : « A un autre François un peu turbulent & leger de la main, ils luy donnerent le nom de Houaonton [...] »<sup>8</sup>. Ainsi, nous comprenons que la première personne dont il est

question est aussi un Français.

Mais c'est l'un des extraits concernant la noyade du père Viel qui nous permet d'obtenir la vérité: « [...] beaucoup de fois nous courusmes risque de nostre vie, & d'estre submergez dans des cheutes & abysmes d'eau, comme a esté du depuis le bon père Nicolas & vn ieune garçon François nostre disciple, qui le suyoit de pres dans vn autre Canot [...] »<sup>9</sup>. Cependant, ces passages sur la noyade ne sont pas tous éclairants. Si un individu était porté à lire les mauvais extraits, il pourrait en conclure autrement. En effet, bien que toujours dans la même source, on peut lire plus loin ce passage : « [...] ils s'informerent du Père Nicolas par le moyen du Truchement Huron, mais ayans appris qu'ils l'auoient noyé au dernier saut, avec nostre petit disciple Auhaitsique [...] »<sup>10</sup>. Donc, si

on ne lit que cette phrase, on peut facilement croire qu'il s'agirait d'un Amérindien. Mais si nous avons lu l'entièreté de l'ouvrage, nous sommes en mesure d'associer ce « disciple Auhaitsique » à leur jeune disciple français. De plus, l'auteur retranscrit la lettre du Père Charles Lalemant dans laquelle nous trouvons le tragique événement. Malheureusement, bien que l'on parle du Père Viel, il n'y a aucune mention d'un quelconque compagnon de voyage qui connut le même sort<sup>11</sup>. Y aurait-il une raison pour laquelle on omettrait de parler de l'homme qui s'est noyé avec le père récollet? Ce qui est sûr, c'est que ce personnage n'avait pas assez d'importance pour être nommé dans cette lettre.

Voyons le deuxième groupe de sources, la Relation des Jésuites de 1634 et celle de 1636 écrites par Paul Lejeune<sup>12</sup>. Dans la première, il y

## Ahuntsic, Huron ou Français? De Gabriel Sagard à Pehr Kalm

a bel et bien mention de la noyade de 1625. Cependant, on parle du décès du père récollet Viel sans parler d'Ahuntsic<sup>13</sup>. Dans la deuxième relation, deux ans après, on parle enfin de l'autre personne qui s'est noyée en 1625. Or, aucun nom n'est mentionné. Il ne s'agit que d'un « compagnon »<sup>14</sup>. Nous sommes à peine une décennie après le tragique événement et celui qui sera immortalisé dans la toponymie de Montréal n'a pas su être nommé dans ces sources<sup>15</sup>. Cette absence d'Ahuntsic est aussi très curieuse

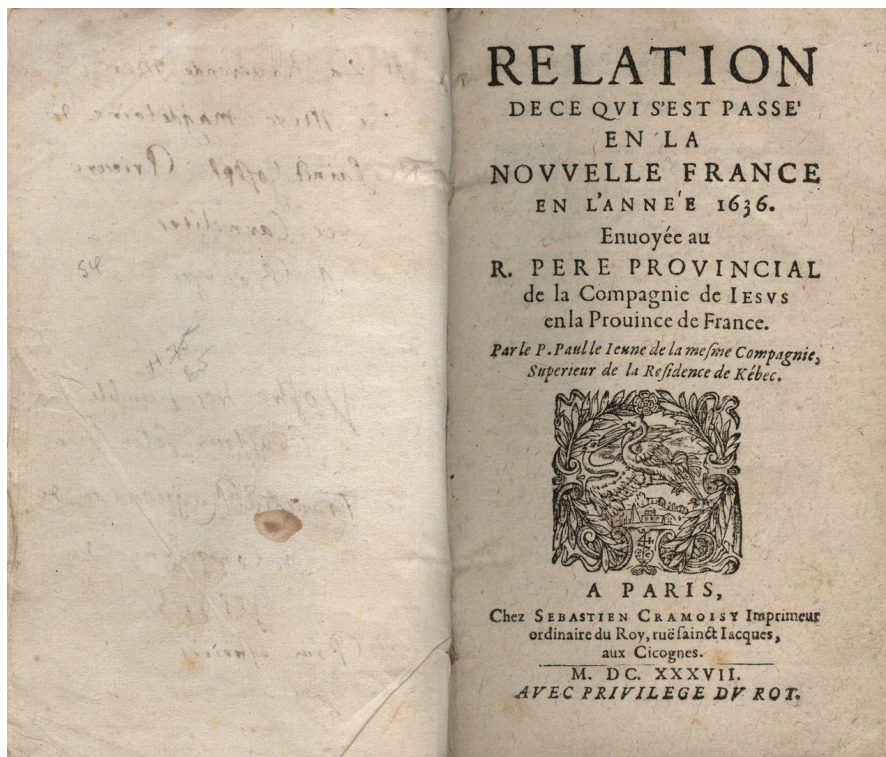
l'auteur récollet qui a certainement entendu parler de ses confrères récollets dans la colonie et de la mort tragique de l'un d'entre eux. Par contre, il faut rester sur nos gardes. Cet homme de Dieu est né en 1641 et n'est arrivé en Nouvelle-France qu'en 1675<sup>16</sup>. Il n'est donc pas un contemporain du père Viel ni d'Ahuntsic. Bien qu'il se targue de présenter la vérité dans son ouvrage, Premier établissement de la Foi dans la Nouvelle-France, plusieurs critiques ont remis en question la valeur de ses écrits.

Ahuntsic»<sup>18</sup>.

Nous arrivons à la même conclusion qu'Archange Godbout : Le Clercq est celui qui a déformé l'identité d'Ahuntsic. L'auteur, n'ayant pas été témoin des événements, se serait basé sur des écrits et des témoignages oraux pour produire son récit<sup>19</sup>. Alors, il serait peut-être possible que, dans l'esprit populaire, Ahuntsic aurait été un Huron et cela expliquerait cette erreur. De plus, comme nous l'avons déjà soulevé, une lecture négligée de Sagard aurait pu mener à une telle interprétation. Mais une autre hypothèse expliquerait la confusion du père Le Clercq. Dans le texte de Sagard, ce dernier utilise le mot disciple lorsqu'il est question de ce « jeune Français ». Mais une fois, il écrit « disciple » en parlant d'Ahuntsic sans répéter qu'il est Français. Est-ce que ce mot serait donc une piste trompeuse qui aurait pu, en complément d'une lecture négligée, tromper l'auteur?

Regardons donc les définitions du mot à l'époque.

Un premier dictionnaire, celui de Pierre Richelet publié en 1680, donne la définition suivante pour le mot « disciple » : « Ecolier. Celui qu'on élève dans les sciences »<sup>20</sup>. Donc, quelqu'un à qui l'on enseigne. Dans un autre dictionnaire, celui d'Antoine Furetière, publié en 1690, nous avons deux définitions. L'une d'elle est essentiellement la même que Richelet. Mais la deuxième est la suivante est très intéressante : « se dit aussi de ceux qui sont de la même secte ou opinion [...] »<sup>21</sup>. Il est peu probable que l'on associe la religion chrétienne à une secte ou une simple opinion, mais il ne faudrait pas oublier que ces définitions n'appartiennent qu'à une poignée



Lejeune, Paul, 1591-1664, "Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1637. Envoyée au R. Père provincial de la Compagnie de Iesus en la Province de France." Source: Toronto Public Library Virtual Exhibits <http://omeka.tplcs.ca/virtual-exhibits/items/show/1939>. Domaine public.

considérant que Paul Lejeune vit à cette même époque. Une négligence qui pourrait bien signifier quelque chose.

Ensuite, nous avons un texte des plus intéressants écrit par le père récollet Chrestien Le Clercq et publié en 1691. À première vue, nous pourrions croire que cette source est fiable. Il s'agit d'un

Chose qui n'est pas étonnante si nous prenons en compte ce qui suit. Le Clercq, alors qu'il écrit sur la noyade de 1625, dit que le père Viel, pour le chemin de retour vers Québec, « prit même un de ses disciples le petit Ahuntsic qu'il avoit instruit à la Foi & baptisé »<sup>17</sup>. Il ajoute que le père fut précipité dans l'eau « avec son petit disciple

de personnes qui ont travaillé sur ces dictionnaires. Mon hypothèse serait que Le Clercq eut une autre interprétation du terme. De plus, peut-être se serait-il trompé avec un terme utilisé par Sagard lorsqu'il parle des Hurons auxquels il enseigne la foi. En effet, Sagard parle dans son ouvrage de ses « escoliers hurons »<sup>22</sup>. Nous avons vu que le mot « escolier » se retrouve dans la définition de disciple. Alors, est-ce que ce serait un élément qui aurait trompé Le Clercq? Seulement lui le sait, mais cet exercice pour essayer de comprendre l'erreur du père aide à réfléchir sur notre phénomène de l'identité, mais aussi sur toute autre fait historique qui fut transformé par le temps. Dans ce cas-ci, il aura fallu de moins d'un siècle pour qu'un individu sur lequel nous avons peu d'informations passe de Français à Huron.

Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, Ahuntsic « le Huron » maintient cette nouvelle identité. D'un côté, nous avons l'Histoire et Description générale de la Nouvelle-France de Charlevoix publiée en 1744<sup>23</sup>. La noyade du père Viel se vaut une place dans le récit de ce jésuite qui est passé en Amérique et qui a mis par écrit ses observations de voyage. Il écrit que le récollet s'est noyé avec un jeune néophyte<sup>24</sup>. Bien qu'il ne dise pas Huron, on peut douter qu'on ne fait pas allusion à un Français. Un néophyte est un nouveau converti à la foi et il s'agirait certainement d'un Autochtone dans ce contexte colonial américain. Cette utilisation du terme néophyte pour parler du compagnon de Viel vient renforcer l'identité huronne amorcée par Le Clercq.

D'un autre côté, nous avons le naturaliste suédois Pehr Kalm qui voyage en Amérique en 1748 pour amas-

ser des observations scientifiques sur le territoire<sup>25</sup>. Il en profite pour amasser des éléments de nature plus sociologiques qui sont utiles à l'historien. Alors de passage au Sault-au-Récollet, il est guidé par un enfant du village qui lui fournit des informations diverses. Dans cette source, on ne parle pas d'un Français, mais d'un « sauvage converti », d'un « néophyte »<sup>26</sup>. Nous avons toujours une identité autochtone pour notre personnage. De plus, étant guidé par un membre du village dont il a retiré des informations locales, peut-être est-ce cette même personne qui lui a parlé d'un Ahuntsic amérindien? Encore une fois, eux seuls le savent.

En moins de 75 ans, Ahuntsic n'était plus un « jeune français », mais un « néophyte ». Nous pouvons désormais être certains qu'il était un Français et que c'est le temps et certainement des mauvaises lectures et l'histoire orale qui ont dirigé les esprits à croire que le jeune noyé était un Huron converti. Mais cette étude n'est pas terminée. Dans le prochain article, nous poursuivrons cette enquête avec d'autres auteurs des siècles qui suivent. Nous remarquerons que la vérité pointait son nez, mais que l'identité autochtone du personnage était trop ancrée pour être déjouée.

#### Notes:

<sup>1</sup> Cet intérêt de recherches m'a donné l'occasion de présenter mes interprétations et conclusions lors d'une conférence organisée par la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville en collaboration avec le GUEPE. Celle-ci a eu lieu au pavillon d'accueil du Parcours Gouin le 18 novembre 2017.

<sup>2</sup> Pour ceux qui auront déjà lu cet article de Godbout, vous remarquerez que les mêmes sources sont au cœur de ce texte. En effet, en parlant d'un même sujet, il n'est pas étonnant de voir les mêmes écrits être utilisés et d'arriver aux mêmes conclusions. Archange Godbout, « Le Néophyte Ahuntsic », Bulletin de recherches historiques, volume 48, numéro 5, 1942, p. 129-137.

<sup>3</sup> Serge Bouchard, « Un jeune homme nommé Ahuntsic », Québec Science, En ligne, consulté le 10 novembre 2017.

<sup>4</sup> Jean de la Croix Rioux, « SAGARD, GABRIEL (baptisé Théodat) », dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 08 nov. 2017, [http://www.biographi.ca/fr/bio/sagard\\_gabriel\\_1F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/sagard_gabriel_1F.html).

<sup>5</sup> Gabriel Sagard, Histoire du Canada, Nouvelle édition, Librairie Tross, Paris, p.202 et 694.

<sup>6</sup> Ibid., p. 606.

<sup>7</sup> Ibid., p. 306.

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> Gabriel Sagard, Le grand Voyage du pays des Hurons, Chez Denys Moreau, Paris, 1632, p. 350.

<sup>10</sup> Histoire du Canada, p. 794.

<sup>11</sup> Ibid., p. 789.

<sup>12</sup> Léon Pouliot, « LE JEUNE, PAUL », dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 08 nov. 2017, [http://www.biographi.ca/fr/bio/le\\_jeune\\_paul\\_1F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/le_jeune_paul_1F.html)

<sup>13</sup> Paul Lejeune, Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1634, Chez Sébastien Cramoisy, Paris, 1635, p. 341.

<sup>14</sup> Paul Lejeune, Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1636, Chez Sébastien Cramoisy, Paris, 1637, p. 53.

<sup>15</sup> Il est à noter qu'il se pourrait qu'une autre Relation des Jésuites ait fait mention d'Ahuntsic, mais nous n'avons étudié que ces deux-là, car elles reviennent souvent lorsque nous parlons de la noyade de 1625.

<sup>16</sup> G.-M. Dumas, « LE CLERCQ, CHRESTIEN », dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 09 nov. 2017, [http://www.biographi.ca/fr/bio/le\\_clercq\\_chrestien\\_1F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/le_clercq_chrestien_1F.html)

<sup>17</sup> Chrestien Le Clercq, Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle-France, Chez Amable auroy, Paris, 1691, p.320.

<sup>18</sup> Idem.

<sup>19</sup> G.-M. Dumas, op. cit.

<sup>20</sup> Pierre Richelet, Dictionnaire François, Chez Herman Widerhold, Geneve, p. 242.

<sup>21</sup> Antoine Furetière, Dictionnaire Universel, A. et R. Leers, La Haye, 1690, p. 650.

<sup>22</sup> Gabriel Sagard, Histoire du Canada, op. cit., p. 383.

<sup>23</sup> David M. Hayne, « CHARLEVOIX, PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE », dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 11 nov. 2017, [http://www.biographi.ca/fr/bio/charlevoix\\_pierre\\_francois\\_xavier\\_de\\_3F.htm](http://www.biographi.ca/fr/bio/charlevoix_pierre_francois_xavier_de_3F.htm)

<sup>24</sup> P.-F.-X. Charlevoix, Histoire et description générale de la Nouvelle France, Chez Pierre-François Giffart, Paris, 1744, p. 249.

<sup>25</sup> Richard A. Jarrell, « KALM, PEHR », dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 11 nov. 2017, [http://www.biographi.ca/fr/bio/kalm\\_pehr\\_4F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/kalm_pehr_4F.html)

<sup>26</sup> Pehr Kalm, Voyage de Kalm en Amérique, analysé et traduit par L.W. Marchand, T. Berthiaume, Montréal, 1880, p. 219.

## L'énigme de Jacques Cartier à la rivière des Prairies

Par Jocelyn Duff, Architecte  
Comité Recherche et Archives

Vous avez sans doute déjà aperçu la plaque commémorative sur la façade de l'église de la Visitation commémorant la visite de l'illustre navigateur à Sault-au-Récollet. Il y est inscrit : « Ici au pied du dernier saut de la rivière des Prairies le 2 octobre 1535 est débarqué Jacques Cartier en route pour Hochelaga. » Ceci a de quoi surprendre : n'a-t-on pas appris qu'il était arrivé par la voie du fleuve Saint-Laurent, puis a débarqué au pied du courant Sainte-Marie à proximité du pont qui porte son nom? C'est en 1917 que Montarville Boucher de la Bruère exposa aux membres d'une société d'histoire,<sup>1</sup> l'idée surprenante que Cartier était arrivé par la rivière des Prairies. Un siècle plus tard, les opinions demeurent très partagées : sur dix-sept auteurs répertoriés qui se sont intéressés à la question du lieu du débarquement, dix (60 %) prônent l'arrivée de l'explorateur par la voie du fleuve Saint-Laurent et sept d'entre eux (40 %), par la rivière des Prairies.

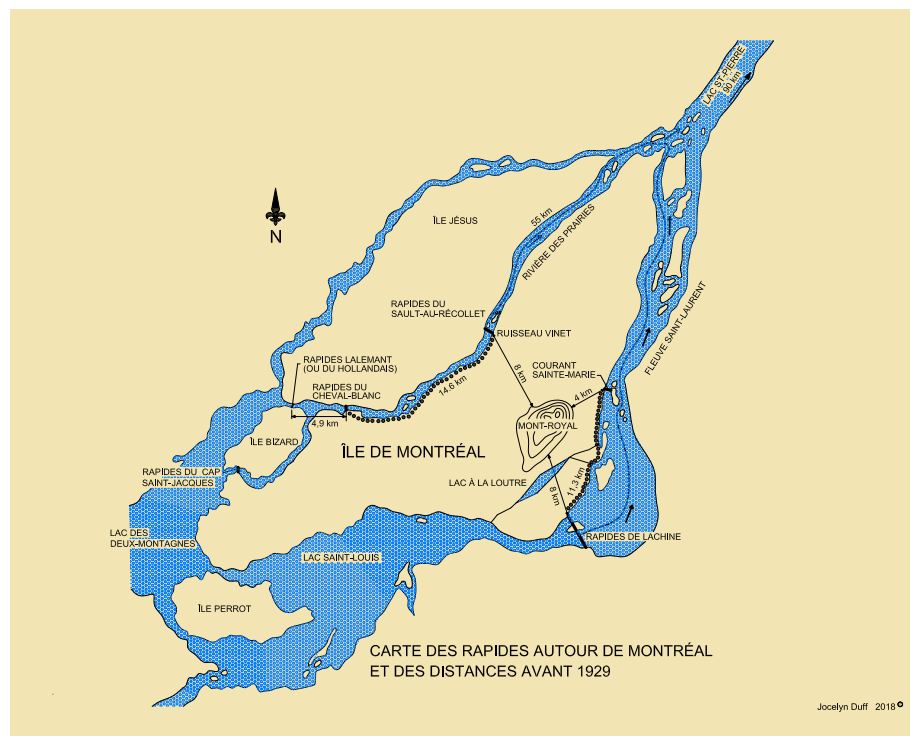
### Une hypothèse née d'un paradoxe

L'analyse linguistique des manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale de France montre que les barques de Cartier auraient été arrêtées par les rapides de Lachine sur le fleuve Saint-Laurent.<sup>2</sup> Quand il revient dans la région en 1541, les indices du texte penchent en faveur de la rivière des Prairies. En effet, la description de la « rivière aux trois sauts » correspond à la situation qu'on retrouvait sur la rivière des Prairies, avant la construction du barrage hydroélectrique de 1929; le rapide de Sault-au-Récollet, celui du Cheval-Blanc et des rapides Lalemant sont situés exactement aux distances données par Cartier. Voici ce qu'il dit : « (...) ces gens nous indiquèrent que et nous firent comprendre que nous étions au deuxième Saut et qu'il n'y en avait plus qu'un à franchir (...) et ledit Saut ne se trouvait qu'à une distance du tiers du chemin parcouru jusqu'ici (...) s'ils disent vrai, il ne peut y avoir que six lieues pour franchir lesdits Sauts par terre. »

Mais comment est-ce possible qu'il soit arrivé par le fleuve au sud de l'île de Montréal et qu'il soit débarqué sur la rivière des Prairies au nord? La clé de l'énigme se trouve peut-être dans les distances fournies par Cartier : il a laissé le navire au lac Saint-Pierre pour continuer sa route en barques à la rame, jusqu'au lieu de débarquement: « (...) et navigâmes de temps à gré jusqu'au deuxième jour d'octobre que nous arrivâmes à Hochelaga qui est distant du lieu où était demeuré le galion [navire] d'environ quarante-cinq lieues. »

Il donne une distance de 45 lieues entre le lac et le lieu d'arrivée, ce qui représente une distance une fois et

puisqu'il doit obligatoirement l'avoir franchi pour atteindre les rapides de Lachine. On ne trouve pas non plus de troisième rapide sur le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de l'île de Montréal. Or, le seul rapide situé en aval du fleuve capable de l'arrêter est situé à 55 km des rapides de Lachine : le Sault-au-Récollet. Nous avons donc émis l'hypothèse que l'explorateur aurait fait demi-tour et contourné la partie est de l'île jusqu'à un lieu de rendez-vous où une foule de mille Hochelagiens l'attend sur la rive. Ils avaient nécessairement aperçu les visiteurs étrangers plusieurs heures auparavant et étaient descendus du village près du mont Royal.

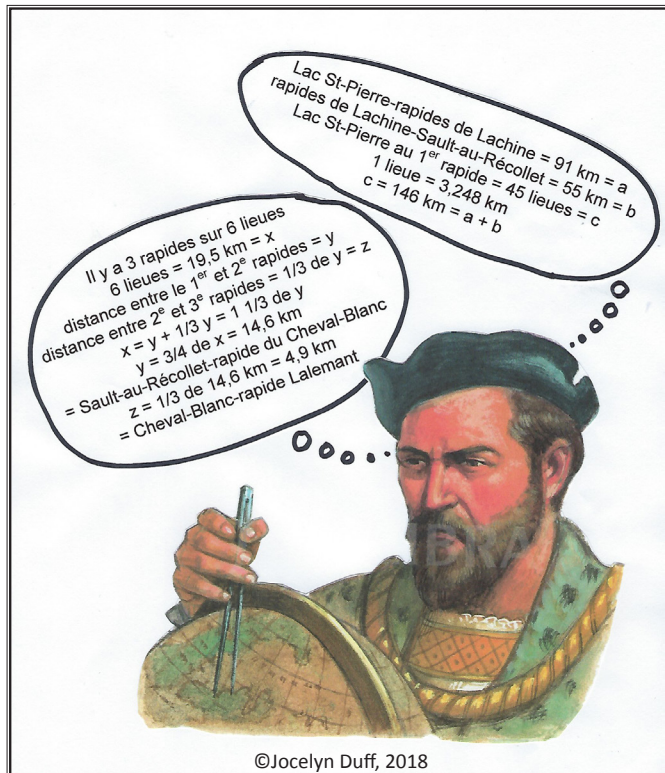


©Jocelyn Duff, 2018

demie supérieure à la distance réelle pour se rendre aux rapides de Lachine. Il existe plusieurs indices dans le texte qui montrent qu'il aurait fait un détour important en chemin. Par exemple, le voyage en barques prend trois fois plus de temps à l'aller qu'au retour, malgré une météo favorable. Aussi, du haut de la Montagne, il dit que les rapides de Lachine sont « outre » le rapide où il a laissé les barques. Il ne peut pas avoir accosté au courant Sainte-Marie

### Le capitaine Cartier en danger

Les enjeux économiques et politiques de l'exploration de nouvelles terres ne permettaient pas à Cartier de révéler l'endroit où il avait débarqué. Des indices de censure ont été trouvés en comparant les manuscrits des récits de voyage et l'édition imprimée de 1545, la seule publiée du vivant de Cartier. Le passage de la rivière comptant trois rapides sur six lieues de portage donnait



l'espérance d'une voie de passage vers l'Ouest. Des espions furent dépêchés dans le port de Saint-Malo pour connaître les détails de son dernier voyage. Ses concitoyens en Bretagne font des plans pour faire échouer le recrutement de marins. La possibilité qu'il ait trouvé un passage vers l'ouest au-delà des rapides suscite la jalousie de concurrents du navigateur et inquiète au plus haut point les nations rivales de la France. Le Portugal et l'Espagne tentent de contrer les efforts de la France pour établir des relations commerciales dans les pays récemment découverts. L'empereur Charles Quint, furieux, est averti de la préparation d'effectifs pour le troisième voyage de Cartier. Il demande la constitution rapide d'une flotte capable de résister et détruire les navires français en mer. Il veut connaître en détail les préparatifs de l'expédition, le nombre de vaisseaux et la date de départ. Il ordonne au gouverneur de l'Espagne de s'allier à la flotte portugaise pour fournir un sévère avertissement à la France. Ses ordres sont sans équivoque : tous les Français qui seront capturés seront jetés à la mer et personne de l'équipage ne doit être épargné. La vie de Cartier est mise en danger par l'homme le plus puissant d'Europe. Malgré les embûches, Cartier est revenu dans la région d'Hochelaga explorer la rivière et il nous a légué une énigme vieille de cinq siècles.

### **L'itinéraire de Cartier validé par calculs**

La lieue est une ancienne mesure équivalant à une heure de marche. Il existait de nombreuses lieues: la lieue de Paris, de Bretagne, de France, la lieue marine, etc. Leur valeur était différente d'une région à l'autre et variait entre 3,248 km et 4,828 km. Jacques Cartier fournit quelques distances entre Montréal et Québec. Historiens et chercheurs ont mis

en doute sa capacité à évaluer les distances. Bien que ses mesures de profondeur sont surestimées, les mesures de longueur s'avèrent rigoureusement exactes. En comparant les mesures de longueur de l'explorateur avec celles de deux sites connus, donc mesurables, l'île d'Orléans et le lac Saint-Pierre, on s'est aperçu que les écarts en lieues étaient identiques, ce qui ne pouvait être le fruit du hasard. Les différences de longueurs n'étaient pas le résultat d'erreurs de distances mais de l'utilisation d'une unité de mesure de lieue plus petite qui avait pour effet d'en augmenter le nombre total. Par calcul, nous avons obtenu des valeurs identiques de 3,33 km pour la lieue donnée par Cartier sur la longueur du lac Saint-Pierre et 3,33 km sur la longueur de l'île d'Orléans. C'est la preuve que Cartier a utilisé l'ancienne lieue de Paris qui équivalait à 3,248 km. C'était la plus petite mesure de lieue et elle était en usage en France jusqu'en 1674. Plusieurs ont pu croire que le pilote de Saint-Malo avait utilisé la lieue de Bretagne ou la lieue nautique, beaucoup plus longues. Dorénavant, la valeur de la lieue étant connue, nous avons refait l'exercice avec la distance de 15 lieues séparant Québec et un lieu dénommé Achelacy par Cartier où il dit avoir « posé » le navire à l'abri du fort courant du fleuve; ce lieu tombe précisément sur la carte à l'embouchure de la rivière Portneuf, près du rapide de l'île Richelieu. Il donne la distance de 45 lieues ou 146 km de l'extrémité ouest du lac Saint-Pierre jusqu'au lieu du débarquement au premier rapide, alors qu'il n'y a en réalité que 91 km qui séparent le lac St-Pierre et les rapides de Lachine. La distance excédentaire correspond exactement à la distance entre les rapides de Lachine et le Sault-au-Récollet qui est de 55 km.

Ainsi, a-t-on pu valider mathématiquement l'hypothèse selon laquelle les barques de Cartier se seraient butées aux rapides de Lachine, auraient fait demi-tour et contourné l'île en aval pour terminer leur voyage au rapide de Sault-au-Récollet. Les distances entre les trois « sauts » de la rivière sur une distance totale de six lieues ont également pu être confirmées comme étant rigoureusement exactes. Il était donc possible de déterminer le lieu où il avait débarqué en 1541, à une distance de 4,5 lieues du deuxième rapide qui est celui du Cheval-Blanc. Cela nous conduit à l'embouchure du ruisseau Vinet, qui était situé à l'emplacement de l'actuel parc Louis-Hébert, à la hauteur de l'avenue Christophe-Colomb. Il est même possible d'estimer la grandeur des champs de maïs que Cartier décrit et qui entourent le village d'Hochelaga à 1500 mètres, compte tenu de la distance excédentaire de 1,5 km entre la distance de deux lieues données par Cartier (6,5 km) de la rive jusqu'au début des champs et la distance réelle de 8 kilomètres jusqu'au pied de la Montagne.

### **Notes :**

- 1 L'Antiquarian and Numismatic Society of Montreal
- 2 Nous avons obtenu l'aide du département de linguistique de l'université de Montréal à l'été 2017.
- 3 Les sources bibliographiques de cette étude sont disponibles sur demande (total : 81).

## Une présentation de la SHAC: Du rapide des Prairies à la ligne orange

### La SHAC remercie les participants!



En haut: les participants à la visite du 5 mai, en bas à gauche, les participants à celle du 24 mars. Photos © Yvon Gagnon / SHAC  
En bas à droite, Paul-André Linteau, Jacques Lebleu et Yvon Gagnon, membres de la SHAC. Photo © Zvi Leve

### Des rapides de la rivière des Prairies à la ligne orange.

Deux fois plutôt qu'une! C'est effectivement ce qui s'est produit pour cette activité tenue une première fois le 24 mars 2018 et la seconde fois le 5 mai 2018, dans le cadre des Promenades de Jane. À chaque occasion les places disponibles se sont envolées dès les premiers jours des inscriptions.

#### Perspective sociohistorique de la visite

Le fil conducteur de cette visite se déroule sous le thème de la circulation des personnes et de l'occupation du territoire. Les cours d'eau sont les premières grandes voies de communication de l'humanité. Dans le cas qui nous occupe, la rivière des Prairies ne fait pas exception, elle est en même temps un exemple remarquable. En effet, il

est clairement établi que ce cours d'eau était l'itinéraire traditionnel que les Amérindiens privilégiaient pour accéder aux Grands Lacs. En 1663, les Sulpiciens deviennent les seigneurs de l'île de Montréal et les premières terres sont concédées. Cependant, la première occupation territoriale des Européens remonte à 1696, avec la construction du Fort-Lorette. Un premier noyau villageois se forme en 1736 avec la création de la paroisse du Sault-au-Récollet.

#### Un itinéraire en six points d'intérêt

Le point de rencontre pour la découverte de l'évolution de la municipalité de paroisse d'Ahuntsic se fait près du pavillon d'accueil du Parcours Gouin. Dès le départ, nous sommes à même de constater que le noyau urbain près de la rive n'existe plus. Le pont Viau demeure un des rares témoins de

l'activité fébrile qui animait cette partie du village rural. La première version du pont, en bois, date de 1847. Sévèrement endommagé par les glaces, il est reconstruit en acier en 1887. Rendu au bout de sa vie utile en 1930, on en refait une nouvelle version en béton. Il recevra une nouvelle jeunesse en 1962. La montée exponentielle des déplacements en automobile et du transport par camionnage exigera un élargissement de son tablier en 1993.

Le second point d'intérêt est situé à l'intersection de la rue Lajeunesse et du boulevard Gouin. Cette étape nécessite un effort d'imagination de la part des randonneurs. Toutefois, avec l'aide de photographies, l'animateur est en mesure de remonter le temps et de nous transporter à l'époque des prestigieux hôtels Péloquin et Marcotte, lieux de rencontre et de restauration du Montreal Hunt Club, qui pratiquait la chasse à courre dans le secteur de Back River. De nos jours, ce carrefour ressemble beaucoup plus à un échangeur autoroutier. Après une courte marche qui nous éloigne du vacarme de la circulation, nous nous retrouvons devant la maison Joseph-Dagenais, au coin nord-ouest de la rue Saint-Denis du boulevard Gouin. La maison porte le nom de son propriétaire initial qui était propriétaire de cette terre entre 1820 et 1841. La maison fut érigée autour de 1825. Elle représente un bel exemple d'une maison de ferme traditionnelle en pierres du Sault-au-Récollet.

Tout en nous déplaçant vers notre troisième étape, nous pouvons remarquer l'étonnante diversité des styles architecturaux des maisons. Nous nous retrouvons près du côté ouest du pont Viau, devant une vilaine ruine contemporaine. Ce sont les restes de l'unique maison qui fut préservée lors du grand chambardement au cours des années 1950 pour réaménager l'approche sud du pont d'Ahuntsic (nom officiel de l'époque). Elle fut transformée en clinique à partir de 1957. Lors de travaux, un incendie accidentel ravage la maison en 2013, qui était vacante depuis le début



En haut, les rapides de la rivière des Prairies en 1929, quelques mois avant que le niveau des eaux de la rivière ne soit haussé par le barrage de la Montreal Island Power Company, en bas, la rivière devenue tranquille vue du même point en 1931.

Photographies d'Harry Sutcliffe. Source: Collection des Archives de la Ville de Laval

des années 2000. Il va sans dire que les maisons et les commerces de ce qui constituait le hameau original d'Ahunsiac sont tombés sous le pic des démolisseurs dans la foulée des expropriations.

Tout en longeant la rive en direction est, un observateur perspicace fait remarquer que dans les noms de lieux du voisinage le mot sault apparaît fréquemment dans la toponymie et que de toute évidence, les rapides ont disparu. Ce mystère fut vite résolu grâce aux explications de notre guide, Jacques Lebleu. La construction du barrage hydroélectrique de la Montreal Island Power Company, en 1923, a eu pour effet de faire monter le niveau de l'eau de la rivière, inondant grèves et battures. Des îles sont englouties sous les flots et disparaissent du paysage millénaire, tout comme les rapides d'ailleurs. Il ne reste que les toponymes pour rappeler aux badauds que l'eau n'a pas toujours été tranquille ici.

Nous voilà arrivés à l'intersection de l'avenue Park Stanley et de la rue Durham près du parc Maurice-Richard, quatrième point d'intérêt. Cette étape de notre tournée porte sur la toponymie et les odonymes. Les noms des deux rues sont d'une richesse historique insoupçonnée. Les

familles Bagg et Clark sont à l'origine des odonymes. Ces dernières furent de grands propriétaires fonciers de Montréal qui ont aussi laissé des empreintes dans d'autres quartiers de Montréal. Un exemple marquant, la rue Marie-Anne qui originalement était Mary-Ann, nom de la fille de Stanley Bagg. Quant au patronyme Durham, il ne fait surtout pas référence au triste personnage qui préconisait l'assimilation des Canadiens français, mais plutôt au nom de la ville d'origine des Clark en Angleterre.

L'avant-dernière et cinquième halte permet de faire la connaissance de la maison de ferme de Théodore Boucher, située au 649 boulevard Gouin Est. La construction de cette maison remonte aux alentours de 1860. Un incendie en 1941 a ravagé l'intérieur de la maison. Les rénovations ne reflètent plus la disposition des pièces de l'époque. Cette demeure fait partie du patrimoine bâti de l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal.

Finalement, nous arrivons à l'ancienne gare de tramway, près de la rue Millen et du boulevard Henri-Bourassa. Tout au long de l'histoire du quartier, ce carrefour emblématique du développement du transport urbain a gardé cette vocation. Lieu d'échanges et de rencontres, il était le terminus nord de la ligne orange ainsi que le terminus pour les voyageurs qui empruntaient les services de la compagnie d'autobus Provincial en provenance de la région nord de Montréal. Carrefour important aussi pour les automobilistes, c'est sur le terrain des Jardins Millen que le premier supermarché Steinberg de l'arrondissement fut érigé, avec un stationnement gratuit pouvant accueillir 200 automobiles! C'est un voyage dans le temps exceptionnel que nous aura offert Jacques Lebleu.



Le rue Lajeunesse aux abords du pont Viau, carte postale de la fin des années 1940. Source, Archives de Montréal, Fonds SHM020 - Fonds Tréflé Bastien et famille Gravel

## Le saviez-vous?

Par Jean Poitras, Comité Recherche et Archives

Jacques Cartier eût l'honneur d'être, en 1855, la première personne, à part les membres de la famille royale britannique, à figurer sur un timbre canadien. Il y demeura le seul jusqu'en 1908, année du tricentenaire de la fondation de Québec, où on honora aussi Champlain, Wolfe et Montcalm.

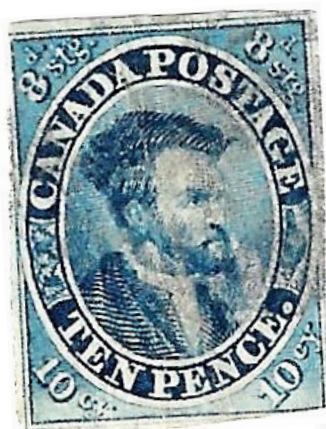
Le timbre émis en janvier 1855 (fig. 1), reproduit en médaillon une toile peinte en 1844 par Théophile Hamel. On peut admirer celle-ci au musée jouxtant l'hôtel de ville de Saint-Malo. Fait à noter; le tarif de 10 pence était alors pour les lettres de ½ oz vers l'Angleterre, donc qui traversaient l'Atlantique en bateau. Voilà qui a dû faire plaisir (à titre posthume) à notre explorateur malouin!

On observera qu'il y a deux valeurs inscrites en chiffres sur ce timbre. La monnaie locale de la province du Canada était la livre « Currency » (cy.), tandis que la monnaie utilisée en Angleterre était la livre « Sterling » (stg.); comme le courrier affranchi de ce timbre voyageait entre les deux, on y faisait figurer les deux monnaies.

En 1934, les postes canadiennes n'avaient pas prévu de commémorer le 400e anniversaire du premier voyage de Cartier. L'Union philatélique de Montréal (UPM), avec l'appui de la Société Saint-Jean-Baptiste, écrivit alors une lettre-pétition au ministre titulaire de l'époque, M. A. Sauvé, lui demandant d'honorer dignement la mémoire de ce grand explorateur.

Un timbre en gravure (fig. 2) fut donc produit par la British-American Bank Note Co. (BANB), et émis le 1er juillet 1934. Il représente Cartier appuyé sur le bastingage de La Grande Hermine dans une posture suggérant qu'il aperçoit enfin la terre. Le tarif de 3 ¢ est celui d'une lettre de 1 oz pour livraison à l'intérieur du Canada.

*L'UPM célèbre cette année son 85e anniversaire d'existence, ce qui en fait le plus ancien club philatélique francophone de Montréal.*



À gauche, le timbre émis en 1855. À droite, celui de 1934. Source: collection de M. Jean Poitras

## Territoire

Les quartiers de Montréal et leurs limites changent au fil des années avec les mouvements de population, l'expansion du domaine habité et l'apparition de nouvelles infrastructures de transport. La notion de représentation politique équitable entre aussi en ligne de compte. Vous serez sûrement étonnés d'apprendre que la seconde résidence dont il est question dans l'article de M. Campeau (p. 11), le 9962 boulevard Des Ormes, se trouvait dans le quartier Villeroy lorsque la famille Campeau y a emménagé en 1940. La limite nord de ce quartier avait en effet été définie à la rue Sauriol en 1922.

Dans la vie quotidienne, comme vous le verrez à la page 17, l'appartenance à la paroisse Saint-Paul-de-la-Croix devait être bien plus importante en raison de la proximité avec l'église et de l'école du même nom. Première barrière physique, la voie ferrée du CN au nord de la rue de Louvain ne sera construite que vers 1945. C'est l'ouverture de l'autoroute Métropolitaine à la circulation qui amènera un réaménagement majeur des limites des quartiers du nord de Montréal au début des années 1960.



Source: Archives de Montréal, Limites des quartiers, 1930. VM66-S6P0280p

## Chronique d'une maisonnée dans Ahuntsic, 1925-1945

André Campeau <sup>i</sup>  
Comité Recherche et Archives

À Montréal, au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'urbanisation s'inscrit dans une logique d'habitation correspondant à un modèle particulier de maison : «*L'expansion territoriale s'accompagne d'une mutation en profondeur de l'architecture résidentielle. (...) Le toit plat devient la norme partout. L'usage de la brique se généralise. (...) Dans les quartiers ouvriers la grande nouveauté est le duplex, comprenant deux logements superposés, qui se répand comme une traînée de poudre à partir des années 1860 et qui deviendra le modèle de base de la maison montréalaise. Du duplex on évolue vers le triplex; l'un et l'autre, ainsi que leurs variantes pouvant comprendre jusqu'à cinq ou six logements, répondent bien aux besoins d'une population en croissance, qui est massivement locataire et qui, disposant de faibles revenus, cherche un logement peu coûteux.*» <sup>ii</sup>

En suggérant que ce type d'habitation offrait un logement abordable, cet extrait illustre la perspective du locataire. <sup>iii</sup> Aussi serait-il intéressant de poser la perspective de l'accès à une telle propriété immobilière au cours d'une période marquée par la crise économique et la guerre. Qui détenait la propriété immobilière de ces maisons à quelques logements? Par quels moyens cette innovation faisait-elle accéder des familles à la propriété? Comment des Ahuntsicois (dans un coin de l'île identifiable à la banlieue à l'époque) ont-ils composé avec ce type d'habitation urbaine? Comment des familles s'y maintenaient à travers les crises économiques? En somme, comment une famille vivait-elle dans ces maisons au cours des années 1925-1945?

Je n'offre pas de réponse globale à ces questions, mais j'avance un récit permettant de les aborder : celui d'Eugène Campeau (1898-1987). Deux fragments du récit rendent compte de la vie de cet homme avec sa femme Irène



## Chronique d'une maisonnée dans Ahuntsic, 1925-1945

Hébert (1902-1977) et leurs 9 enfants, dans deux logements d'Ahuntsic. Ce récit témoigne d'une vie de famille dans la perspective du père. Rares sont les hommes de cette époque et de cette classe sociale qui ont raconté leur vie, ce qui en fait d'autant plus un témoignage de valeur.

Né sur une terre, à Saint-Lazare, dans l'arrière-pays de Vaudreuil, Eugène a fait quelques années au primaire, dans une école de rang. <sup>iv</sup> Jeune, il est monteur de lignes télégraphiques au Québec, puis au Canada. Il apprend le métier par la pratique. Irène est née dans Saint-Henri. Elle a travaillé chez une famille bourgeoise avant son mariage, emploi qu'elle quitte pour habiter avec son mari. Après leur mariage en 1923, ils s'installent à loyer dans Hochelaga. La maisonnée et les enfants ont refermé la vie d'Irène sur l'espace domestique. Eugène travaille à Bell à partir de 1922. Il passe de monteur de lignes à épisseur. Ses mémoires décrivent en détail certaines opérations techniques et les heures travaillées (longues, ardues). La description du travail prend une grande place dans le récit. Des situations d'urgence peuvent le retenir hors de la maison pendant deux journées consécutives. Les journées de 12 à 14 heures ne sont pas rares. Les relations de travail sont tendues.

Voici un premier fragment du récit présentant le vécu de la

### **Le récit pas banal d'une mémoire vivante**

Au milieu des années 1960, après avoir pris sa retraite de la compagnie de téléphone, Eugène rédige ses mémoires. Il fait photocopier son manuscrit et distribue une copie à chacun de ses neuf enfants. Cette distribution égalitaire à tous les enfants le caractérise : son testament suit aussi cette logique.

Ses mémoires ont été dactylographiées à la fin des années 1990. Le récit de vie de 78 pages a été redistribué à ses descendants en 2017. Une copie est déposée au Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges. Les extraits cités respectent le texte original en tous points, ce qui en fait un témoignage sur la langue.

famille, où il est question du déménagement de Hochelaga vers Ahuntsic et de l'achat d'un duplex :

« Vers le 15 février 1926 le Dr Hébert <sup>v</sup> nous avait dit, pour la santé de vos enfants, vous devriez aller demeurer, en dehard de la ville, donc je suis allé à Ahuntsic, et j'avait trouvé un beau logement, de 4 grandes pièces à 10265 Sacré Coeur tout neuf, les peintres étaient après le peinturer, le samedi, je suis retourné avec Irène et nous l'avions loué au pris de \$20.00 par mois il faisait bien notre affaire, dans ce temps là nous appartenions a la paroisse de la Visitation du Sault aux Récollet, et nous avons une Chapelle sur la rue Fleury (au coin Boul des Ormes aujourd'hui Christophe Colomb) qui portait le nom St Paul de la Croix, qui est devenu notre paroisse en mai

1927, et c'était comme un petit village de Campagne, là nous avions deux logements en main, je suis allé voir le propriétaire du logement de la rue Cuvillier, <sup>vi</sup> c'était un M Vincent qui tenait un magasin de lingerie, pour dame sur la rue Ste Catherine près de Cuvillier, je lui ai raconté mon histoire, à propos du Dr Hébert qu'il m'avait dit pour le bien être de nos enfants de s'enaller en dehard de la ville, il m'avait répondu j'ai beaucoup de peines mais tu es responsable du logement, je lui ai dit je pensais que vous pouviez le louer, vue que nous sommes encore au mois de février, il dit ces correct je va le reprendre mais tu va me payer trois mois de dédommagement à \$ 16.00 par mois ca représentait \$48.00 c'était beaucoup trop pour nos moyens, j'avais été voir un notaire sur la rue Ontario, il m'avait dit, retourne voir ton propriétaire, et parle lui en douceur, fait lui comprendre, que t'es pas millionnaire, et propose lui de lui payer un mois de dédommagement, et je suis certain qu'il va accepter, je suis retourné voir mon propriétaire, puis je lui ai parlé de la manière que le notaire m'avait dit, puis il à accepté pour un mois de dédommagement, donc nous avons 13 mois à payer cette année là, je lui avais payer le 13ième mois tout de suite.

Nous sommes déménagés, vers le 20 avril 1926, à 10265 Sacré Coeur, là nous étions très heureux, un vrais beau logement, une grande fenêtre dans chaque pièces; <sup>vii</sup>

C'était une maison semi détaché à deux étages, deux logements de quatre belle grandes pièces, qui se louaient \$20.00 chaque logements, à la fin du mois de mai, nous avons acheté cette propriété de M Ernest Lamy au prix de \$5,500.00, nous avons donné \$1,000.00 comptant, il y avait une première hypothèque de \$2,500.00 à \$ 7.50 pour 100 d'intérêt, et l'autre \$2,000.00 c'était une balance de prix de vente, que l'on payaient au montant de \$26.00 par mois, donc nous avons été à loyer dans cette maison pour un mois seulement.

Durant le mois de mai Irène avait fait un petit ménage, lavé les peintures, les planchers, placers ses meubles à son goût, et le 1er juin 1926, nous avons reçu un autre beau cadeau, un beau gros garçon, Paul-Émile le 3ième de notre belle famille, qui commençait (Bertha la femme de Victor Hébert, <sup>viii</sup> était venu rester avec Irène pour 10 jours) le deuxième couples, qui venait augmenter notre amitié, et que nous adorions toujours avec beaucoup d'amour, Marcel et Réjeanne l'aimait beaucoup leur petit frère, la nous étions 4 pour l'aimer et l'adorer, Marcel le premail pour en avoir soin, pour le carasse et l'embrasser, Réjeanne aussi voulait le prendre pour le carasser et l'embrasser, et tous les deux, un de chaque côté de son petit lit, qui lui parlait

*à leur manière, et cherchait le faire rire et jaser, ils pensaient qu'ils pouvaient jouer avec lui, comme avec une poupée, à ce moment là, Marcel aidait Réjeanne à faire ses premiers pas, et à dire ses premiers mots Maman et papa c'était très intéressant de le voir faire. »*

Le duplex facilite l'accès à la propriété immobilière pour cette famille en mobilité ascendante. Le logement de l'avenue du Sacré-Coeur aux abords de la rue Fleury, habitée à l'époque par cette famille nombreuse (aujourd'hui par une personne), est au premier étage. La maison est achetée en période de croissance économique et d'augmentation des revenus salariaux (avant la crise des années 1930). La crise économique de 1929 et la dépression des années 1930 ont des effets, mais pas au point de les déloger. Le salaire versé au cours de ces années est moindre. Pendant une période, Eugène ne reçoit qu'une paie sur deux et les enfants ne travaillent pas encore.

Comment la famille compose-t-elle? L'organisation domestique n'est pas décrite au cours de cette période. Irène maintient le tout en place avec l'aide de parents : belle-mère et belles-sœurs viennent à la rescousse périodiquement. Le logement est exigü. On sait que les fils dorment dans la même chambre : pendant la deuxième moitié des années 1930, ils sont quatre. Pour les filles, c'est pareil et elles sont cinq. Le récit fait état de nombreux voyages de fin de semaine à Saint-Lazare, où est située la ferme des parents d'Eugène.<sup>ix</sup> Il est plausible que la famille en revenait avec de la nourriture : viandes, légumes, fruits et miel les aident à passer à travers.

Poursuivons avec un autre fragment du récit. Cette fois, nous sommes en mesure de saisir l'organisation domestique de la famille au cours des années de guerre.

« En 1940, nous demeurions à 10265 Sacré-Coeur, nous avions un beau logement, mais il était trop petit pour notre belle famille, nous avons décidé de se trouver un logement plus grand.

M Sénécal le principal d'école, avait dit à Marcel qu'il y en avait un beau grand logement à louer au coin du Boul des Ormes et Sauriol, Marcel nous avaient transmis le message, nous avons été voir cela, 7 belle grande pièce, nous l'avons loué, au prix de \$28.00 par mois, de M Ulric Gauthier le propriétaire de cette belle maison, qui demeurait à Ste Anne des Plaines.

Après cela nous avons loué notre logement, à 10265 Sacré-Coeur à M Bélisle marier a la soeur de M le curé Henri Lecompte de St Paul de la Croix, au pris de \$20.00 par mois.

La maison de 9962 Boul des ormes (qui est aujourd'hui Christophe Colomb) qui était une vraie belle propriété de 32 pieds de facade, par 52 pieds de

profondeur, éclairé sur trois faces, un grand 7 pièces en bas, et deux petits 4 pièces au 2<sup>ème</sup>.

La famille Drolet qui occupaient le logement du bas, avaient déménager vers le 15 mars 1940, qui nous donnaient une bonne avantage, de faire notre ménage avant que nous déménagions, il y avait un gros ménage à faire, nous l'avions bien réussi.

Nous avons déménagé le 20 avril, dans notre nouveau chez-nous, nous étions un peu perdu dans cette grande maison, les premiers jours.

Nous avons demeuré 14 ans à 10265 Sacré-Coeur quand nous avons arrivé là en 1926 nous avions Marcel 2 ans Réjeanne 1 ans nous étions bien grandement, Paul-Émile était venu au monde le 1<sup>er</sup> juin 1926

Mais en 1940 la famille avait beaucoup augmenté, puis la maison était toujours la même grandeur, nous étions 11 de notre groupe, donc nous étions pas mal à l'étroit.

La belle maison de 9962 Boul des Ormes avait été l'idéal pour notre belle famille, nous avions un grand terrain vacant, de 65 pieds de large par 110' de profondeur, qui faisait le coin de la rue Sauriol et Boul des ormes.

Presque à chaque fois que M Gauthier venait chercher son loyer, il nous parlait de nous vendre sa propriété, elle nous plaisait beaucoup, mais nous ne pouvions pas l'acheter, car nous avions encore la notre sur la rue Sacré-Coeur, nous étions pas assez riche pour en avoir deux.

#### D'où venait le dépôt initial sur la maison?

Le revenu des techniciens de la compagnie de téléphone comprend, en plus du salaire, l'achat annuel d'actions de la compagnie (un programme d'achat partagé mis en place en 1920). Les actions en partie achetées par la compagnie font partie du revenu de l'employé et lui permettent de dégager à terme, une somme d'argent applicable à l'achat d'une maison. Notons qu'une telle pratique a aussi permis de réduire la part de l'investissement étranger dans la compagnie. Pour aborder ce rapport salarial, on peut consulter : Rens, Jean-Guy, 1993, L'Empire invisible. Histoire des télécommunications au Canada de 1846 à 1956, Sainte-Foy, PUQ.

En arrière du garage nous avons un poulaillé, avec un haute cloture, puis nous gardions des poules, les premières années, sur le côté sud de la maison, il y

## Chronique d'une maisonnée dans Ahuntsic, 1925-1945

avait un petit bois, en arrière du terrain, ils nous restaient encore beaucoup de place, nous faisons un grand jardin, nous étions réellement de vrais cultivateur.

À l'automne nous cannions des tomates du jus de tomates toute sorte de chose, nous faissions un feu près du petit bois pour faire bouillir notre cannage, c'étaient tous des produits de notre ferme.

Réjeanne et Marie-Reine étaient pensionnaire au couvent de Ste Rose depuis septembre 1939, la principale raison pour cela c'était parce que nous étions un peu à l'étroit, quand ils sont revenu au mois de juin, nous étions plus grandement pour les recevoir.

Au printemps de 1940 nous avons changé notre bon vieux Essex 1928 pour une Chrysler 1940 tout neuf 4 portes au pris de \$ 1300. au garage Raoul Luduc de Ste-Anne-de-Belle-Vue, nous avons eu notre nouveau chard vers le 20 mai.

Dans la première année que nous étions sur le Boul des Ormes, nous avons loué une vache, de M Gauthier pour l'été, pour avoir du bon lait, pour notre belle famille, la vache nous la tenions attaché, avec une chaîne de 100' pieds, un bout de la chaîne était attaché à une tyges de fer de 2' pieds, que nous plantions dans la terre, nous la changions de place à chaque fois que nous allions la traire, à l'automne M Gauthier était venu chercher sa vache. Au printemps de 1941, nous avons acheté une autre vache, de Jos Chevrier de Ste Angélique, que nous avons payer \$35.00 une vraie bonne vache, qui donnait beaucoup de lait, nous l'avions gardé toute l'été, à l'automne Emmanuel nous l'avait fait vendre notre vache \$65.00 à un homme qu'il connaissait très bien, il était vendeur de charbon. (...)

Au mois d'avril 1941, Marcel allait au collège grasset sur la rue Crémazie et St Hubert, il était a faire son cours classique x, il était rendu en versification, la 4ième année du cours classique, il réussissait très bien, il arrivait toujours avec des bons rangs, bon pourcentage, un bon soir du mois d'avril, à son arriver il nous avait dit, qu'il laissait le collège, il avait eu 17 ans le 13 mars 1941, cela nous avaient fait beaucoup de peines.

À ce moment là, ils y en avaient plusieurs étudiants, qui laissaient le collège pour aller travailler, j'avais pensé que c'était son intantion, a la fin d'avril, il avait commencé à travailler chez M Hutchison épicier boucher, sur la rue Fleury au mois d'août laissé chez M Hutchison pour aller travailler dans une manufacture de complet pour homme qui portait le nom de Society Brand.

Le 8 décembre 1941, le jour de l'Immaculée Conception, il commençait au (Bell Telephone) qui est maintenant Bell Canada, comme monteur de ligne, transféré comme aide épisseur, au mois de juin 1942, et retransféré au bureau central comme technicien en juin 1943, (...).

### Les métiers de la téléphonie

Le monteur de ligne installe et répare les lignes téléphoniques. Le métier d'épisseur consiste à raccorder et réparer les câbles téléphoniques fil par fil, métier pratiqué en haut des poteaux pour les câbles aériens ou dans des trous d'homme au centre des rues pour les câbles enfouis. La mention de « bureau central » fait référence à la centrale téléphonique où les appels sont interconnectés. Des techniciens voyaient au bon rendement de la centrale. Dans Ahuntsic, en 1942, une centrale téléphonique est installée sur la rue Sauvé (au coin de Georges-Baril), ce qui dénote l'augmentation des installations d'appareils téléphoniques au cours de cette période et préfigure la croissance démographique du quartier.

Réjeanne avait laissé le couvent, de Ste Rose à la fin de juin 1940, et elle n'était pas retourné à l'école après cela, elle restait a la maison, pour aider à sa maman, elle avait suivi des cours de couture, dans les mois de juillet et août 1941, puis travaillé dans une manufacture de robe, sur la rue St Laurent de septembre 1941 à avril 1942, dans le même mois, recommencé à 460 Ste Catherine Ouest, manufacture de robe qui portait le nom de Rubin dress, elle avait continué a travailler, à la même place jusqu'à la fin de mai 1947.

Nous étions bien content de voir quelle avait si bien réussi à cette place.

Au printemps de 1942, nous avons acheté une autre vache, à St Vincent de Paul d'un cultivateur, au pris de \$45.00 nous avons eu du bon lait jusqu'au jour de l'an, cette même vache la, nous l'avions gardé toute l'hiver, dans l'écurie de Charles Castonguay, sur la rue St Charles, lui aussi en avait une vache, au printemps de 1943 notre vache avait eu un petit veau que nous avons donné à Denis, nous l'avions emporté à St Lazare dans la valise de notre Chrysler, nous avons gardé notre vache jusqu'à l'automne, et vendu pour la boucherie au pris de \$30.00 ça été la dernière, parce que ça commençait à se construire un peut partout, il nous restait plus de place, pour la gardé il fallait sens débarrasser.

Au mois de décembre 1942 nous avons vendu notre maison, au 10265 Sacré-Coeur à un M Bédard, au montant de \$4,050.00 content, comme M Bédard nous payait, le plain montant contant, nous avons remboursé à Mme Lamy Gélinas le \$2 500. l'hypothèque que nous lui devions, sur la propriété de 10265 Sacré-Coeur avec quittance.

Dans la même semaine, nous avons racheté une autre maison celle de 9962 Boul des ormes, au montant de \$7,500.00, a ce moment la nous étions tous heureux comme des rois, car nous avions la maison de nos rêves;

Nous avons réemprunté de Mme Lamy Gélinas \$5,000.00 pour l'hypothèque de la propriété de 9962 Boul des Ormes au taux de 5 pour cent, et que nous remboursions, le montant que nous voulions sur le capital, chaque année plus les intérêts.

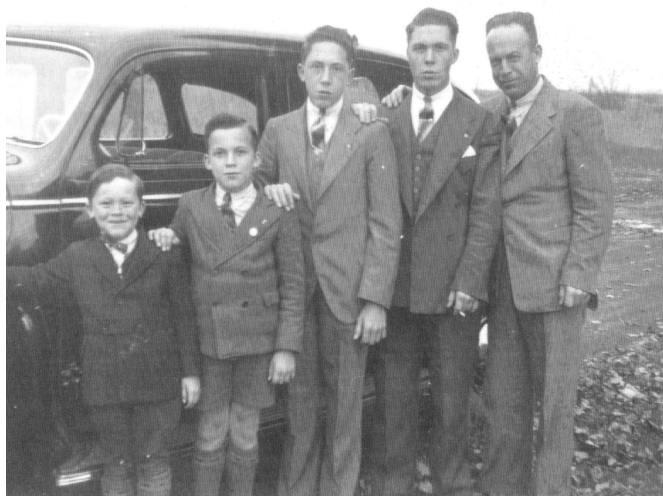
Cela nous avaient permis de payer M Ulric Gauthier le montant complet de \$ 7500. contant.

C'était après cette date que nous avons commencer à faire des changements, à l'été 1943 nous avons défait la haute clouture pour les poules, nous avons coupé tous les petits arbres, arrachés toute les souches des senelliers des pruniers, à l'exception de la touffe d'ormes, qu'il y avait en arrière du terrain, sur la rue Sauriol, il y en avaient 5 ou 6 ensembles, qui donnaient beaucoup d'ombrage, et charroyer de la terre, a la brouette des terrains vacant, du côté sud de la maison pour égaliser le terrain, Marcel et Paul-Émile m'avais donné un supérieurs de bon coup de main, puis Réjeanne avait acheté une belle balançoire, que nous avons encore aujourd'hui, nous l'avions installé, en dessous de la touffe d'ormes, quelle était toujours a l'ombre, quand nous voulions se reposer, et que le soleil était bien chaud, nous allions s'asseoir dans la balançoire peut importe l'heur du jour, nous étions toujours à l'ombre, c'étaient toujours beaucoup plus frais qu'ailleurs, dans le terrain vacant, sur le côté de Sauriol, en allant vers des ormes, nous étions fait un jeu de croquet, qui nous tenaient pas mal occupé à jouer;

À l'automne de 1943 sur le Boul des ormes, nous voulions planter des arbres, puis ils fallaient aller les chercher dans le bois au sud de la voie ferré, ça nous prenaient trois ormes, comme nous étions 3 Roger, René et moi, ils fallaient trouver chacun le nôtre, Roger avait trouvé le sien le premier, ensuite René le sien, les deux étaient bien beau, moi j'avais eu un peu de difficulté, à trouver le mien, j'étais un peu difficile, car je voulais trouver plus beau que les leurs, mais cela avais été impossible, j'avais bien été obligé de n'en

prendre un pas aussi beau.

Nous les avions déraciné, et emporté chacun le nôtre, nous avons planté celui de Roger, sur le coin, des Ormes et Sauriol, celui de René le 2ièm de coin sur Des Ormes vers la maison, et le mien était tout près de la maison, ces trois beau arbres ont été enlevé quand M Billet avait construite sa maison <sup>xi</sup> une autre fois nous avons emporté un autre ormes, nous l'avions planté sur Sauriol le voisin du coin, nous laissons 25 pieds entre chaque arbre, ensuite nous avons été cherché deux érables, dans un bois a Ste Rose, que nous avons planté une près de la ruelle sur Sauriol, et l'autre érable le voisin vers des Ormes. (...)



De gauche à droite : René (né en 1934), Roger (1931-1984), Paul-Émile (1926-2004), Marcel (1924-1994) et Eugène au milieu des années 1940.  
© Collection M. André Campeau

Paul-Émile avait été au collège Grasset, pendant 2 ans pour son cours classique, de septembre 1939 à juin 1941, en septembre 1941 à l'école secondaire de St Stanislas pour un cours scientifique, terminé au mois de juin 1943 en 11ièm année.

Commencer à Noorduyn aviation Ltée de Cartier-ville le 23 juin 1943, (Paul-Émile avait eu 17 ans le 1er juin 1943) comme apprenti électricien, jusqu'en mai 1945, dans ce même mois, commencer pour Bell Canada, comme monteur de ligne, puis comme aide épisseur en novembre 1945, et épisseur en juillet 1946. »

La lecture de ce fragment relatif à la période de guerre (1940-1945) ne dépare pas ce que Linteau écrit, à savoir que « la Deuxième Guerre mondiale ramène la prospérité mais n'en représente pas moins un moment d'exception ». <sup>xii</sup> On voit comment Eugène organise la propriété en famille pour compenser les restrictions alimentaires du régime de guerre. On sait que les garçons occupent des emplois de fin de semaine en plus d'étudier au collège, ce qui permet le paiement d'une petite pension. À terme, les enfants laissent

## Chronique d'une maisonnée dans Ahuntsic, 1925-1945

les études, commencent à travailler et paient une pension de soutien. Ils travaillent dans les industries du textile (les filles) et de la téléphonie (les garçons). Comme le père, les fils occupent des postes de techniciens spécialisés. Les enfants contribuent au maintien de la maisonnée de 11 personnes dans une période au cours de laquelle les premiers, et très timides, jalons d'une politique sociale sont posés. <sup>xiii</sup> Seuls quelques travailleurs, ici les employés de la compagnie de téléphone, sont dotés d'avantages sociaux.

L'organisation domestique fait une large part au jardinage et au petit élevage sur un terrain urbain. Le rythme de la vie agricole croise le rythme de la vie industrielle. Un point vaut d'être souligné celui de l'amalgame de l'urbain et du rural, de l'économie industrielle et d'une économie de subsistance, de la vie au travail et de la vie domestique d'une famille ahuntsicoise : la propriété du terrain rend possible cette combinaison. Les locataires du quartier ont-ils la même option? Ont-ils le même accès à un terrain pour une production de subsistance? Possible. C'est le cas des Zanella (Angelo, Teresa, tous deux nés sur une terre en Vénétie, et leurs trois enfants). Ils vivent à loyer sur la rue Chambord près de Fleury durant la même période. Un propriétaire voisin leur prête un bout de terrain pour du jardinage et un petit élevage.

Les connaissances d'Eugène contribuent à la reproduction sociale de la famille. La division du travail domestique entre hommes et femmes se maintient au cours de cette période : les fils accompagnent et aident le père dans ses travaux sur le terrain. L'aménagement paysager fait partie des préoccupations sans qu'il en coûte puisque la terre et les arbres sont accessibles dans le voisinage. Les connaissances du père en matière d'agriculture et ensuite du monde du travail et même de conduite automobile sont transmises aux fils (qui, à sa suite, travaillent à Bell jusque dans les années 1980). La majorité des enfants d'Eugène et d'Irène accèdent à la propriété d'un duplex à Montréal ou à Laval. Trois d'entre eux sont propriétaires de duplex dans Ahuntsic (sur les rues Prieur, André-Jobin et Taché) jusqu'à leur mort.

En définitive, que nous apprend cette chronique de famille dans Ahuntsic? Alors que la mère (et les filles) assure le travail dans la maison, le père (et les fils) organise l'extérieur. Les filles commencent à travailler en industrie, emploi qu'elles délaissent au moment du mariage. Les fils laissent les études à la fin du secondaire, ce qui leur donne accès à des emplois techniques, puis comme gestionnaires. Les apports de la ferme (pendant la crise) puis le salaire familial et l'agriculture urbaine (pendant la guerre) garantissent la continuité. Notons aussi que certains professionnels (médecin, notaire, principal d'école) suggèrent des voies de sortie lors de situations de blocage sur le plan du logement. Enfin, la compagnie de téléphone (opérant sous la régulation fordiste) assure l'employé. <sup>xiv</sup>

Le cas présenté ne peut être généralisé. Toutefois il pourrait contribuer à dégager quelques critères utiles pour cerner

la formation d'une classe moyenne dans Ahuntsic : soutiens économiques et sociaux, petite propriété immobilière, actionnariat minoritaire, travail de techniciens spécialisés, jumelage de moyens économiques au sein de la famille, école privée, aménagement paysager, usage d'une automobile. On peut se demander si, dans les années 1950 et 1960, ce mode de vie ne sera pas aussi celui des immigrants italiens qui s'installent dans Ahuntsic et dans quelle mesure ce mode de vie n'a pas donné naissance au quartier. Pour avancer plus loin dans ce questionnement, il faudra d'autres recherches, d'autres récits de vie.

<sup>i</sup> L'auteur est anthropologue, membre du Comité Recherche et Archive de la Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville, membre de Solidarité-Ahuntsic et du Comité de pilotage pour l'École de la citoyenneté d'Ahuntsic. Le texte a bénéficié des commentaires bienveillants de Jacques Lebleu.

<sup>ii</sup> Linteau, Paul-André, 1992, Brève histoire de Montréal, Montréal, Boréal (page 78). En plus de résumer l'histoire de Montréal, cet ouvrage fait une place au quartier d'Ahuntsic dans le contexte montréalais.

<sup>iii</sup> La proportion de locataires dans la population montréalaise aurait oscillé entre 60 % et 85 % depuis 1840.

<sup>iv</sup> Entre 1875 et 1923, la question de l'obligation scolaire est soulevée en lien avec la faible persistance aux études de la société québécoise. Par exemple, en 1905 à Montréal, seulement 12% des élèves inscrits atteignent leur 5e année d'études. Lire : Andrée Dufour, 1997, Histoire de l'éducation au Québec, Montréal, Boréal.

<sup>v</sup> Aucune parenté connue entre ce médecin et Irène, la femme d'Eugène.

<sup>vi</sup> Le 1688 Cuvillier, au troisième étage. Ce cinq logements sur trois étages est toujours occupé.

<sup>vii</sup> Emmanuel (le frère d'Eugène) et sa famille s'installent au 10263 Sacré-Cœur pendant quelques années pour ensuite déménager dans Rosemont.

<sup>viii</sup> Alberta Labelle est la belle-sœur d'Irène. Ces Hébert vivaient à Ville-Émard.

<sup>ix</sup> Il a été question de cette ferme dans un document intitulé La maison de Jean-Baptiste à Saint-Lazare. Produit en 2017, il est déposé au Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges.

<sup>x</sup> Externat classique fondé en 1927 par les Sulpiciens pour diffuser ce type d'éducation dans la classe moyenne en formation à Montréal. Le cours durait huit ans, depuis la première année du secondaire. Notons que la loi sur l'instruction obligatoire n'est adoptée qu'en 1943 au Québec; elle oblige les parents à envoyer les enfants à l'école de 6 à 14 ans. Avant cette loi, les fils Campeau étudient déjà jusqu'à 17 ans.

<sup>xi</sup> La maison du 9990 Christophe-Colomb n'est pas construite. Ce terrain faisait partie du lot original.

<sup>xii</sup> Ibidem, page 117.

<sup>xiii</sup> Notamment, l'organisation au Québec d'un Département de la Santé et du Bien-être social en 1936 et, en 1940 au Canada, la mise sur pied de l'assurance-chômage. Lire : Auclair, René, 2003, Introduction à la sécurité sociale au Québec, Québec, PUL.

<sup>xiv</sup> Le fordisme est un régime d'accumulation capitaliste caractérisé par 1) l'organisation scientifique du travail, 2) une garantie de partage des gains de productivité avec la main-d'œuvre, 3) l'opération sur un territoire national. Entre la crise économique de 1929 et celle de 1971, ce régime prend appui sur des politiques d'État pour s'appliquer aux grands secteurs industriels nord-américains. Pour plus d'informations, on peut lire : Boyer, Robert et Yves Saillard (dir.), 1995, Théorie de la régulation. L'État des savoirs, Paris, La Découverte.

## Le quartier de la famille Campeau vu du ciel en 1947

### Les années 1940, une décennie charnière

Comme cette vue du quartier environnant les demeures successives de la famille d'Eugène Campeau l'illustre magnifiquement, les paroisses du Sault-au-Récollet et de St-Paul-de-la-Croix présentaient au milieu encore en 1947 un mélange d'urbanisation et d'agriculture. À gauche de la photo, les terres ont été loties dès la fin du XIXe siècle sur un modèle urbain semblable à ceux du Plateau Mont-Royal ou de Villieray. À droite, il y a toujours de l'agriculture sur la ferme des frères de St-Gabriel. Elle n'est traversée par la rue Fleury Est que depuis peu. Au bas de l'image, les voies du CNR tout récemment construites au nord du Domaine des Sulpiciens. Inhabité, celui-ci retourne en friche.

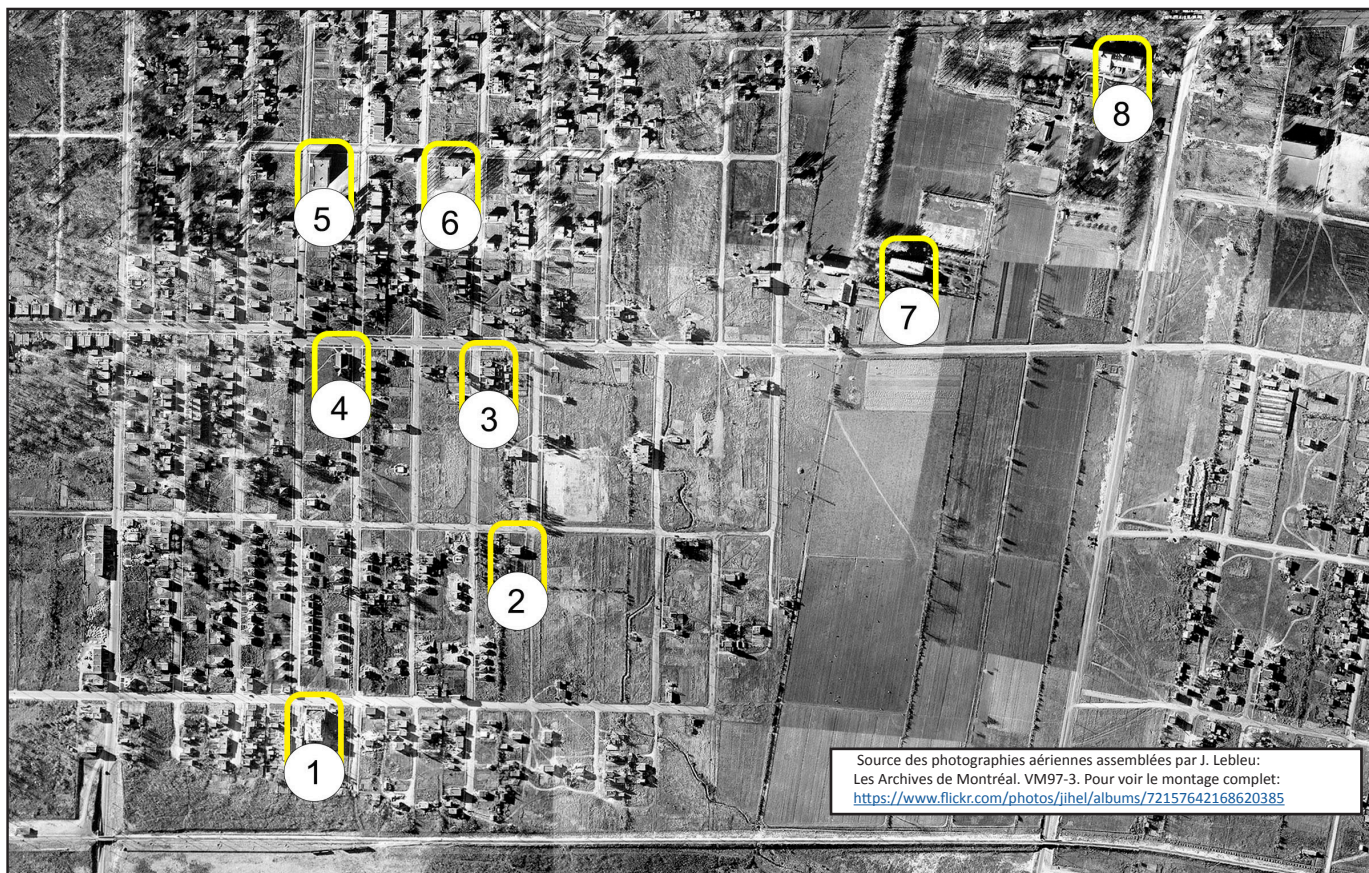
Dans ce secteur jusqu'alors peu densifié, pratiquement tous les terrains seront construits en vingt ans à peine. À l'est du noviciat des Frères de St-Gabriel, un Steinberg deviendra le point d'ancrage du premier centre d'achat de l'arrondissement. Le secteur de la ferme sera loti et développé largement sur le modèle d'après-guerre, centré sur l'automobile, ce qui entraînera une discontinuité de la trame urbaine typique des quartiers centraux. Au milieu des années soixante, alors que le secteur atteint un sommet démographique, une nouvelle migration commence vers Laval puis la couronne nord.

La dénatalité y contribuant, le nombre d'habitants des quartiers Ahuntsic et Saul-au-Récollet ne recommencera à croître qu'au milieu des années 1990

### Quelques repères pour une meilleure compréhension du texte «Chronique d'une maisonnée dans Ahuntsic, 1925-1945»

- 1- Édifice Bell, 1100 rue Sauvé Est
- 2- La seconde résidence familiale au 9962 Boulevard des Ormes (au sud de la rue Sauriol Est)
- 3- La première résidence au 10265 avenue du Sacré-Cœur (au sud de la rue Fleury Est)
- 4- La première église St-Paul-de-la-Croix récemment déplacée à l'intersection de Fleury Est et de la rue de La Roche
- 5- L'école St-Paul-de-la-Croix, Avenue Georges-Baril (au sud de la rue Prieur Est)
- 6- L'école Ste-Marthe (inauguré en 1915 comme école Parc Madeleine, ce bâtiment héberge aujourd'hui les Habitations Hélène Desportes)
- 7- Le noviciat des Frères de St-Gabriel au centre de leur terre. Le noviciat et la ferme sont aujourd'hui totalement disparus.
- 8- La Maison Saint-Joseph-du-Sault-au-Récollet des jésuites et ses jardins. Cet immeuble patrimonial classé est aujourd'hui une composante du Collège Mont-st-Louis, une institution privée d'enseignement secondaire au modèle de propriété coopératif.

À la gauche de la photo, la rue St-Hubert (qui traverse sous les voies ferrées), à la droite, à angle, l'avenue Papineau. En regardant des cartes municipales ou routières des de l'époque, vous pourriez y relever des parcs. Il ne s'agit que d'espaces désignés pour cet usage. Ils ne seront pas pleinement aménagés avant le début des années 1960. L'espace pour jouer ne manquait pas en 1947. Le ruisseau Vinet serpentait un peu à l'est du boulevard des Ormes.



Source des photographies aériennes assemblées par J. Lebleu:  
Les Archives de Montréal. VM97-3. Pour voir le montage complet:  
<https://www.flickr.com/photos/jihel/albums/72157642168620385>

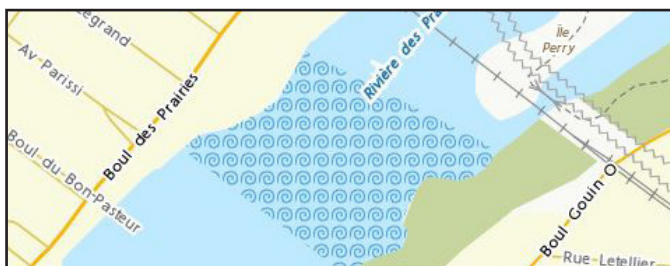
## Topographie

### Les rapides de la rivière des Prairies.

M. Jean Poitras, membre de la SHAC et observateur perspicace, nous a demandé comment il se fait que l'article de M. Duff (p.8) décrit la rivière des Prairies comme étant la rivière au trois sauts (selon Jacques Cartier) alors que nous parlons de quatre rapides dans notre visite « Du rapide des Prairies à la ligne orange. »

Pour répondre à cette question, nous devons tout d'abord imaginer ce qu'était ce cours d'eau avant la construction du barrage hydroélectrique. Tout d'abord, contrairement à ce que le terme Sault pourrait nous faire croire, il n'y avait pas de chutes sur la rivière. Il y avait cependant une suite de courants impétueux et de cascades.

Si nous considérons la question selon le point de vue du navigateur cherchant à se rendre à la rivière des Outaouais à voile et par l'aviron, trois zones empêchaient le passage et imposaient le portage. En aval, en arrivant du fleuve, il était possible de se rendre avec des embarcations légères jusqu'aux abords de l'île de la Visitation. Celle-ci se trouvait au pied de la plus imposante suite continue d'obstacles, soit du Gros-Sault jusqu'à l'île de la Visitation en passant par le rapide du Sault-au-récollet. Ceux-ci sont tous disparus jusqu'à l'île Perry qui marquait le début du Gros-Sault.



Dernières traces du Gros-Sault. Source: Ressources naturelles Canada

Plus en amont, près de la limite actuelle de Pierrefonds et de Roxboro, un second portage était nécessaire au rapide du Cheval blanc. Le troisième saut est constitué par le rapide Lalemant, entre l'île Bizard et Sainte-Dorothée. Ceux qui ont un jour emprunté le bac se déplaçant sur un câble relié aux deux rives pour faire la courte traverse à cet endroit le reconnaîtront. C'est la seule force du courant qui déplace ce modeste traversier.

En considérant les lieux où l'eau est assez vive pour actionner un moulin, il y a aussi le rapide de la rivière des Prairies entre l'ancien village de ce nom devenu arrondissement de Montréal et celui de St-François à Laval. La rivière étant plus large à cet endroit, les canoteurs endurcis pouvaient l'éviter. Voilà donc notre quatrième rapide à la pointe est de l'île de Montréal.

Rétrospectivement, il aurait été plus approprié de nommer notre visite « Des rapides de la rivière des Prairies à la ligne orange, la mention « rapide des Prairies » n'ayant été relevée que dans une seule source.

La SHAC, bulletin no. 3, page 20

## Odonymie

Pour notre première chronique:

### l'avenue Millen

L'odonymie est l'étude des odonymes, les noms par lesquels une société désigne ses voies de circulation.

Avant d'être désigné avenue Millen, ce chemin portait, au tournant du XX<sup>e</sup>, siècle le nom d'avenue Stanley Bagg. C'était le premier de cinq générations d'hommes de la famille Bagg - Clark, de grands propriétaires fonciers montréalais, à porter ce prénom. Lorsque le tramway est arrivé dans Ahuntsic en 1895, ses rails passaient sur leurs terres, ce qui permettait à l'entreprise qui offrait ce service d'éviter le péage sur le "Chemin du Sault" (rue Lajeunesse). Celui-ci était opéré par la Commission des chemins de barrières jusqu'à son abolition par législation et son rachat par la Cité de Montréal au début des années 1910.

La succession de Robert Stanley Clark continuera à percevoir un loyer de la Montreal Tramways Company sur la portion de trajet qui passait dans le parc Ahuntsic, jusqu'à la fin du service en 1959.

Alors, pourquoi l'avenue Millen?

Ce nom rappelle les frères Millen qui ont opéré avec succès un chantier de bois le long du site de la gare de tramway Ahuntsic. Elle a été désignée ainsi le 27 mai 1912<sup>1</sup> et a aussi donné son nom à la ligne de tramway qui suivait son au nord de Crémazie. Les Jardins Millen sont construits sur ce même emplacement.

<sup>1</sup> Ville de Montréal, Toponymie.

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=1560,11245605&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,11245605&_dad=portal&_schema=PORTAL)

Une publicité en noir et blanc pour Millen Frères. Le haut de l'annonce est illustré par un homme en tenue de travail (casque, gilet) qui pointe vers une grande planche de bois. À gauche, le texte dit : "De la Première à la Dernière Planche". En dessous de l'illustration, on lit : "CONSTRUCTEURS — ENTREPRENEURS !". Le corps de la publicité contient le texte : "Nous sommes en mesure de vous fournir tout le bois qu'il vous faut de 'la première à la dernière planche'." et "BOIS DE QUALITE — QUANTITE GARANTIE — SERVICE RAPIDE — ESTIMES DONNES AVEC PLAISIR." Le nom "MILLEN FRERES" est écrit en grandes lettres. En dessous, on trouve : "Manufacturiers de Portes et Châssis.", "288 BOUL. GOUIN EST", "Calumet 2512." et "Ahuntsic, Montréal." En bas de l'annonce, il est écrit : "La Presse, samedi 25 octobre 1924".

Par Charlotte Kelly, coprésidente

Si l'histoire est largement associée aux livres et aux écrits, la chanson nous donne aussi de nombreux indices sur son auteur et son milieu. Témoignages poétiques qui nous content et nous racontent les histoires et anecdotes, elles sont le reflet des traces que laissent les gens comme vous et moi.

Figures importantes de nos divertissements, les chanteurs ont fréquentés Ahuntsic de tous temps. Première figure significative de la chanson, et peu connue ici, soulignons Emma Lajeunesse, aussi appelée d'Emma Albani, qui a étudié pendant sept années (1858 à 1865), chez les religieuses du Sacré-Cœur (aujourd'hui l'école secondaire Sophie-Barat). Sa carrière internationale l'a ensuite fait connaître et lui a valu sa célébrité, phénomène encore rare au XIX<sup>e</sup> siècle. Si « L'Albani » est parmi les premières, d'autres vont aussi frayer dans le quartier, notons Daniel Boucher, Martin Deschamps et Émilie Proulx-Cloutier, tous ayant récemment étudié au Collège Ahuntsic.

Si certains n'y sont que passés, d'autres en sont originaires : notons particulièrement Robert Charlebois et son ami Jean-Guy Moreau. Tous deux natifs d'Ahuntsic, c'est dans le quartier qu'ils font connaissance et se présentent sur la scène de l'église Saint-André-Apôtre devant 500 personnes. Ils animeront également les soirées à la boîte à chanson Saranac, située dans la paroisse Saint-André-Apôtre. Parmi les chansonniers qui se présentent sur la scène de l'établissement, mentionnons Gilles Vigneault, Jean-Pierre Ferland, Yvon Deschamps et Félix Leclerc.

Dans une entrevue accordée à Yves Laberge pour la revue Cap-aux-Diamants en 2007, Robert Charlebois met en contexte le début et les balbutiements de sa carrière dans notre quartier. Ses parents habitaient la rue Grande-Allée et c'est sur leur balcon qu'il a étreint sa première guitare à l'âge de seize ans. Dans ses chansons, une petite trace de son appartenance au quartier se cache dans la pièce Miss Pepsi.

[...]  
**Elle a été Miss Ahunstic**  
**Mademoiselle Club Nautique**  
**Miss Hospitalité**  
**Miss Personnalité**  
**Reine du Carnaval**  
**Couronnée Miss Laval**  
**Élue Miss Cinéma**  
**Presque Miss Canada**  
[...]  
**Mouffe/ Robert Charlebois, Miss Pepsi, 1970**

D'autres chansons évoquent le nom du quartier, dont (pour les Ahuntsicois qui ne se prennent pas trop au sérieux) la chanson Le coureur nu d'Ahuntsic par Mononc Serge.

De nombreux groupes, chanteurs, rappeurs et musiciens originaires d'Ahuntsic font leur place et leur marque en ce moment. Peut-être glisseront-ils dans leurs compositions une mention sur le quartier? L'histoire est constamment en train de s'écrire et c'est aussi à nos auteurs-compositeurs d'immortaliser dans leur poésie la vie de quartier ahuntsicoise.

Et vous, connaissez-vous des chansons qui parlent d'Ahuntsic-Cartierville?

Sources:

[http://www.biographi.ca/fr/bio/lajeunesse\\_emma\\_15F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/lajeunesse_emma_15F.html)

[http://ici.radio-canada.ca/emissions/de\\_remarquables\\_oublies/serie/document.asp?idDoc=142603](http://ici.radio-canada.ca/emissions/de_remarquables_oublies/serie/document.asp?idDoc=142603)

<https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/aujourd'hui-l-histoire/segments/entrevue/18096/emma-albani-cantatrice-opera-pierre-vachon>

[http://lescegeps.com/nouvelles/2010-03-09\\_un\\_conseiller\\_a\\_la\\_vie\\_etudiante\\_du\\_college\\_ahuntsic\\_honore\\_par\\_luqam](http://lescegeps.com/nouvelles/2010-03-09_un_conseiller_a_la_vie_etudiante_du_college_ahuntsic_honore_par_luqam)

<https://www.pressreader.com/canada/%C3%A9chos-vedettes/20120503/281565172773317>

[https://secure.sogides.com/editeurs/2/2/articles/art\\_10764.pdf](https://secure.sogides.com/editeurs/2/2/articles/art_10764.pdf)

[http://www.banq.qc.ca/collections/collection\\_numerique/losstidcho-acteurs/robert\\_charlebois/](http://www.banq.qc.ca/collections/collection_numerique/losstidcho-acteurs/robert_charlebois/)

<https://www.ledevoir.com/culture/348924/l-humoriste-jean-guy-moreau-s-est-eteint>

<https://www.ledevoir.com/lire/332821/humour-jean-guy-moreau-raconte-par-sa-fille>

## Le goût de l'eau : de la Promenade Gouin au Parcours Gouin

Pourquoi illustrer un article sur les usages récréatifs des abords du boulevard Gouin avec une photo du parc Lafontaine en mai 1955 (fig. 1)? Comment se fait-il qu'on observe de la circulation automobile dans ce dernier?

Au début des années 1950, l'utilisation de l'automobile est en expansion fulgurante, bien que le Québec soit encore dépourvu de véritables voies rapides. Or dès la fin de la décennie suivante, les principales autoroutes de l'Île de Montréal sont en bonne partie construites. La mode est alors à la vil-légiature, mais les citoyens ne sont pas en reste. Le concept des parkways – ces routes scéniques carrossables dans les parcs naturels aux É.-U. –, se répand aussi dans les grandes villes.

Il est tentant d'y voir un lien avec les autos de la photo. « En effet, les gens pouvaient depuis la rue Sherbrooke, en face de la bibliothèque centrale [...] emprunter cette voie qui contour-nait l'étang sud et se prolongeait vers le nord, jusqu'au carrefour Rachel et Brébeuf. »<sup>1</sup>

Le réaménagement du parc Lafontaine, dans la seconde partie de la décennie, amène la disparition de cette promenade automobile. Le concept de parkway inspire tout de même à l'administration municipale un projet bien plus vaste vers 1960 pour le rivage montréalais de la rivière des Prairies, qui s'étend alors de Cartierville à l'Île de la Visitation. Sur des plans et



Figure 1

Au parc La Fontaine. 29 mai 1955. Archives de la Ville de Montréal VM105-Y-3\_013-002. (détail)

documents municipaux de l'époque, il est question de « Promenade Gouin » ou de « Gouin Parkway ». Le règne du maire Drapeau est à son zénith. C'est l'ère des grands travaux.

La Ville de Montréal projette d'élargir le tracé original du boulevard Gouin et de le transformer en voie à sens unique vers l'ouest. Quant au trajet vers l'est, le Service des Travaux publics et celui de l'Urbanisme discuteront pendant toute la décennie d'une nouvelle voie carrossable exigeant notamment des expropriations, la création de collecteurs d'égouts et le remodelage des rives afin d'amener la circulation automobile pratiquement au bord de l'eau.

Dans les faits, des remblais seront effectués par endroits avec des sols excavés lors de la construction du métro et des démarches d'expropriation

seront entreprises dans plusieurs zones. Quelques-unes seulement aboutiront, principalement dans les secteurs qui forment aujourd'hui le parc des Bate-liers, le parc de la Merci et les espaces verts aux abords du Pont-Viau. Elles permettront le prolongement vers l'est de la rue Somerville qui est ainsi raccor-dée à l'avenue Park Stanley.

Concurremment à ce projet, le réamé-nagement des abords du pont Viau pour répartir la circulation automobile sur deux rues à sens unique, entraînera la démolition de tous les bâtiments sur Lajeunesse et ceux du côté est de Berri, au nord de Gouin.

### Rade flottante et plage

Un schéma préliminaire de la Prome-nade Gouin datant de 1962 (fig. 2) prévoit la création d'une rade flottante dans la baie entre le pont Viau et

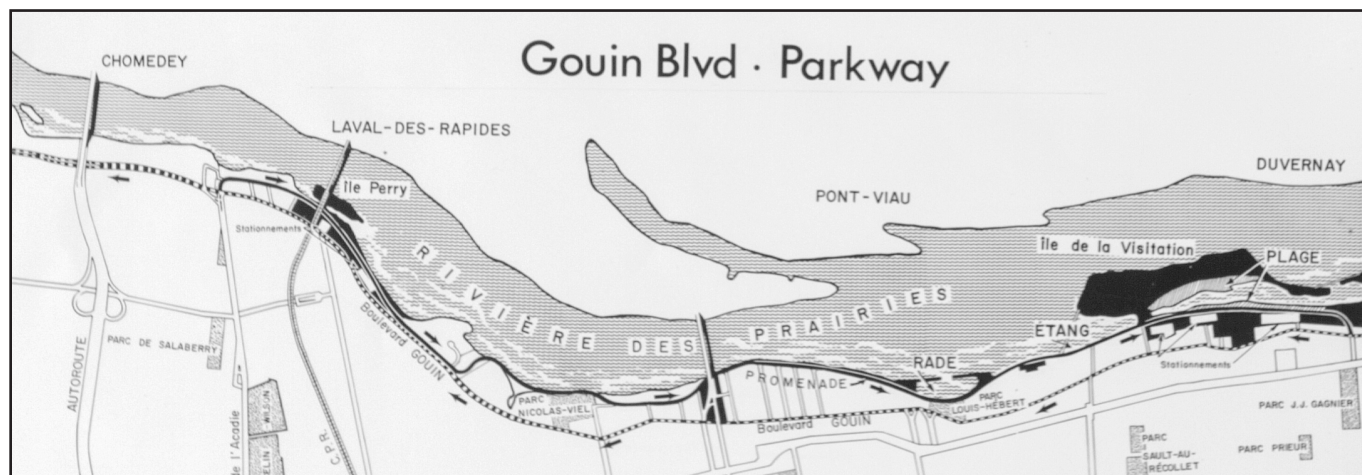


Figure 2

Plan de la promenade du boulevard Gouin. 1962. Dessin. Archives de Montréal. Dossier de rue 17-09-05-02 R3089

l'Église de la Visitation.

Il y avait autrefois, à partir de l'île Perry, une succession de rapides et courants impétueux connus sous les noms Gros-Sault, Sault-au-Récollet et Sault-de-la-Visitation. Le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau accorde, au début des années 1920, le droit d'usage du lit de la rivière et de sa force hydraulique à un groupe d'industriels. À la suite de la construction du barrage de la Montreal Island Power Company et de la hausse du niveau d'eau qu'elle entraîne, la rivière n'est plus un axe navigable entre l'Outaouais et le fleuve St-Laurent. Elle devient cependant un cours d'eau paisible favorable aux activités de plaisance.

À la fin des années 60, la Ville songe également à aménager une importante zone de plage dans le bassin entre la rive de Montréal et l'île de la Visitation, bien qu'elle se réserve une partie de cette dernière pour la construction d'une usine d'épuration dont le besoin est urgent. M. William S. Goshorn, architecte paysagiste chef d'équipe au service des Travaux publics, écrit le 29 octobre 1969 : « Les plages pouvant accommoder, disons environ 10,000 baigneurs et les aires de pique-nique 5,000 personnes pour un total de 15,000 usagers, et la capacité des parcs de stationnement étant d'environ 1,000 automobiles, c'est-à-dire 4,000 personnes, il y aura pénurie de stationnements pendant les belles fins de semaine de l'été.. »<sup>2</sup>

L'annexion de Rivière-des-Prairies au territoire montréalais en 1963 permettra éventuellement de déplacer vers la pointe est de l'île de Montréal la construction de la station d'épuration Jean-R. Marcotte. Elle n'ouvrira cependant qu'en 1984. La plage, pour sa part, n'existera que sur papier.

### Changement de paradigme

Le secteur de Somerville à l'est de St-Denis jusqu'au bout de l'avenue Park Stanley (à l'intersection de St-Charles) sera le seul à être aménagé selon cette vision de Parkway. Aucune action

notable ne sera réalisée par la Ville à l'est de l'avenue St-Charles. De réunion en réunion, le projet de promenade automobile s'éteint à petit feu, puis les mentalités évoluent.

Dans un document de renseignement au Comité exécutif produit par le Service de l'habitation et de l'urbanisme le 20 octobre 1975, il est écrit : « À signaler que le projet de voie promenade le long de la rivière des Prairies est de nouveau à l'étude, de façon à y exclure la circulation de transit des véhicules. »<sup>3</sup> Tout un changement de paradigme en 15 ans!

Dès la fin des années 1970, la pratique du cyclisme se répand et des pistes cyclables sont aménagées, dans un premier temps, entre le pont Viau et le noyau villageois du Sault-au-Récollet. Le Parc-nature de l'île-de-la-Visitation est aménagé en 1984 lors de la rénovation de l'évacuateur de crues de la Centrale de la Rivière-des-Prairies sous la supervision de la Communauté urbaine de Montréal. Les pistes cyclables sont prolongées graduellement vers Saraguay et jusqu'à l'extrémité est de l'île. Leur aménagement se limite cependant sur de longs tronçons à des bandes peintes au sol.

Après une première consultation en 2012, l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville adopte en 2013 le Plan directeur du développement des berges de la rivière des Prairies sur son territoire. Il s'appuie sur ces axes cyclables existants et les nombreux parcs riverains de l'arrondissement, du Parc-Nature Bois-de-liesse à l'ouest, jusqu'à celui de l'île-de-la-Visitation à l'est. L'article 1.1 du Plan présente « La valeur patrimoniale et l'énorme potentiel récréoculturel du secteur des berges ». <sup>4</sup> Comme nouveauté, ce plan intègre des axes de déplacements cyclables Nord-Sud. Le principal axe projeté longe la voie ferrée du CP entre le pont de l'île-Perry et le secteur industriel Chabanel. Un premier segment a récemment été aménagé le long des voies du CP au nord d'Henri-Bourassa, mais le développement du reste de cet axe se fait attendre.

### Le Parcours Gouin

C'est finalement le grand tintamarre de MTL375 qui amènera l'élément récent le plus notable : la construction du pavillon d'accueil du Parcours Gouin. Situé au 10 905 rue Basile-Routhier, il constitue le legs des fêtes du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal à l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Il s'agit d'un immeuble novateur qui vise une consommation d'énergie « net zéro ». Inauguré en 2017, il a déjà reçu de nombreux prix et distinctions. Avantageusement situé près de la station de métro Henri-Bourassa, il est appelé à devenir un emblème du quartier Ahuntsic.

Au moment où paraîtra ce bulletin, l'aménagement permanent du secteur piétonnisé de l'avenue Park-Stanley (entre le pavillon et la rivière, au sud du parc Maurice-Richard) devrait être pratiquement complété. Cette réalisation manque cependant de vision et d'audace. Bien que l'espace créé devant le pavillon d'accueil soit agréable à fréquenter et populaire, il se limite à l'emplacement de la voie de circulation automobile. La piste cyclable pavée et élargie laisse même entrevoir une utilisation possible de véhicules motorisés. Il aurait été pertinent de repenser globalement l'aménagement de l'espace constitué par les parcs Basile-Routhier et Maurice Richard. Une réflexion sur le zonage des lieux, incluant celui de l'espace dédié à l'automobile, aurait sans doute permis l'émergence d'un concept plus fort.

Finalement, les expropriations réalisées dans ce secteur au cours des années soixante en vue de paver la voie aux automobilistes auront tout de même bien servi aux cyclistes et aux piétons!

Notes

<sup>1</sup> Deschambault, Gabriel. 22 juin 2015. <https://plateau.pamplemousse.ca/2015/06/au-temps-des-gondoles-du-parc-la-fontaine/>

<sup>2</sup> Goshorn, Walter S. Service des travaux publics, Division technique, Aménagement des parcs. 29 octobre 1969. Commentaire sur un avant-projet d'aménagement de l'île de la Visitation, 4 pages. (Archives de Montréal, VM004-03 0020-04-01-00 Dossier des parcs du quartier Ahuntsic).

<sup>3</sup> Service de l'habitation et de l'urbanisme. Division des études. 20 octobre 1975, Formule 1, Renseignement au Comité exécutif. 2 pages. (Archives de Montréal. VM004-03 0020-04-01-00

<sup>4</sup> Kraemer, Sarah et Michell Lavoie. Avril 2013. Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies, p.6, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, Montréal. <sup>4</sup> pages (PDF en ligne)

## «Ahuntsic: Huron ou Français?»

Une analyse historique de  
**Karolanne Laurendeau-Goupil.**

Vous trouverez à la page 4 de ce numéro  
la première partie de ce texte

«De Gabriel Sagard à Pehr Kalm.»

La deuxième partie

«Du XIXe siècle jusqu'à nos jours»  
paraîtra dans notre prochain bulletin.

À suivre !



Vue nocturne du monument de Charles Carli représentant  
Ahuntsic, situé devant l'église de  
La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, Sault-au-Récollet.  
Photo © Jacques Lebleu / SHAC



*Bord de la rivière entre 1928-1938*

Vue de la promenade derrière le Couvent des Dames du Sacré-Cœur.  
Cette photographie a été prise quelques années après la construction de la centrale hydroélectrique,  
mais peu avant l'incendie qui a ravagé le couvent en 1939.

Source: Archives de la Commission Scolaire de Montréal (CSDM).  
Dossier de l'école Sophie-Barat, projet # 620  
Photographe non identifié.

[www.lashac.com](http://www.lashac.com)

Retrouvez-nous sur 

<https://www.facebook.com/societehistoireAC>

---

Devenez membres  
et suivez nos prochaines activités

<http://www.lashac.com/devenir-membre.html>

---

Note au lecteur:

à l'exception du mot de bienvenue, les opinions exprimées dans les articles  
n'engagent que leur auteur-e-s

Première réimpression, octobre 2018 avec corrections à la table des matières et au titre de la page 19.